

AVRIL 2022

BULLETIN MUNICIPAL #94

LES NEWS
DU BÉLIER



SOMMAIRE

	PAGES
Édito	3
1) Rétrospective	4 à 7
2) Grand dossier (une nouvelle organisation)	8 à 25
3) Environnement	26 à 29
4) Vie locale	30 à 34
Milieu associatif	35 à 43
Sécurité du village :	
- Les pompiers	44 à 46
- La police	
5) Aménagement montagne	47 à 49
6) Tourisme (commercialisation, animations, événements)	50 à 53
7) Aménagement de loisirs (culturels et sportifs)	54 à 56
8) Nouvelles technologies	57
9) Travaux	58 à 62
10) Mobilité (stationnement et circulation)	63
11) Éducation (jeunesse et culture)	64
12) Agriculture	65 à 66
13) Urbanisme	67 à 69
14) Patrimoine	70 à 73
15) Intercommunalité	74 à 77
16) Infos pratiques	78 à 82
- État Civil	

DIR. DE PUBLICATION : Didier Thévenet

CRÉDITS PHOTOS :


La Clusaz
Mairie de La Clusaz

BULLETIN MUNICIPAL #94

Eymeric Agnellet
Patrick Aubert
Bryan Bachelard
Bâtempis
Johan BUYS
Élodie Charvat
ESF BM
J.M. Hallart
Pierre Henri
Clément Hudry
Julie Desnoles
Pascal Lebeau
David Machel
Thierry Milharou
Julia Mugnier
Photo FIX
Anne-Lise Salazard
Arthur Thoyas
Tibby Valford
Marc André Verpalet
Valentin Flouraud pour Soype



CONCEPTION & IMPRESSION :
Digital Print - 74230 Thônes
Tél: 04 50 02 00 21
Tirage : 1 500 exemplaires.

 Imprimé avec des encres
végétales sur papier éco-certifié.



ÉDITO

Chères lectrices, chers lecteurs,

Depuis deux ans maintenant, malgré des situations inédites, nous continuons d'avancer et de garder les yeux sur nos priorités : maintenir la vie locale, encourager l'économie locale dans son adaptation et relever les défis de la durabilité.

Terre de champions, de traditions, d'histoires et d'innovation, notre village est tourné vers l'avenir et s'adapte. Comment ? En travaillant déjà sur sa transition vers un modèle quatre saisons, pour répondre le mieux possible aux nombreuses attentes, sur des enjeux forts, dont nous avons bien conscience. Sans oublier bien sûr, la crise sanitaire, qui s'est inscrite dans le temps. Ce contexte est compliqué, pour vous, comme pour nous : il a un impact sur le fonctionnement des services de la Mairie, sur son budget, sur le déroulement de certains de nos projets. Mais, là encore, nous nous adaptons. Et nous travaillons, avec détermination et persévérance.

Quelles sont nos réalisations ?

Côté logement, un plan d'actions pour le logement permanent et sur le logement des saisonniers a été mis en place. Le premier Forum Habitat a ainsi été créé, tout comme une agence immobilière à vocation sociale, et un travail en cours avec des habitants pour un projet d'habitat coopératif. D'autre part, un terrain a récemment été cédé par la Mairie pour la création de 16 logements en bail réel solidaire, un tènement est en cours de négociation pour en réaliser d'autres, et nous agissons pour transformer un bâtiment inoccupé en logements saisonniers.

En outre, après deux années de concertation en coulisses, entre les services de l'État, les parlementaires et les Maires de Haute-Savoie, plus de foyers pourront être éligibles et logés dans les habitats sociaux, grâce à un changement de zonage. Nous avons également lancé des ateliers avec les habitants sur la réhabilitation du centre village, c'est-à-dire le réaménagement du secteur allant de l'entrée de la commune jusqu'à l'école, pour repenser le village, tout en préservant son charme.

Sur le projet de la première retenue en eau potable : après 5 ans d'études, puis une concertation et une enquête publique, la commission a reconnu l'intérêt public du projet. Celui-ci est actuellement dans les mains du Préfet, qui est le seul habilité à donner le feu vert pour les travaux.

Sur le lac des Confins, la négociation sur le foncier est en cours, pour aménager les abords et valoriser le lac, tout en lui conservant ses caractéristiques naturelles.

Et pour notre transition vers un nouveau modèle 4 saisons, nous avançons sur notre plan de diversification touristique, pour l'avenir de notre commune.

Au-delà de la continuité de ces dossiers, l'année 2022 est encore riche de projets, dont un bilan carbone et une étude mobilité. L'entretien de notre patrimoine nous tient aussi à cœur avec la restauration de la Chapelle du Var. Sans oublier le quotidien, avec le service public de proximité à gérer, la jeunesse et l'accueil des enfants.

D'autres projets, non encore finalisés, verront le jour et nous ne manquerons pas de vous tenir au courant.

Merci à vous et aux équipes de la station, à tous les Cluses, qui font vivre notre village au quotidien. Mais aussi aux services municipaux - que vous pourrez (re)découvrir dans le grand dossier de ce bulletin -, associations et bénévoles, sans oublier les élus, qui m'épaulent tous les jours. Cette équipe, votre équipe, travaille sans relâche notamment sur les questions de la vie locale, de l'habitat, de l'emploi, de la transition écologique, de la mobilité, du tourisme, de l'aménagement du territoire, de l'éducation, de la jeunesse, de la culture ou encore de l'urbanisme, de l'agriculture, du patrimoine...

Tant de sujets, à découvrir dans ce nouveau numéro des News du Bélier, dont vous faites pleinement partie.

Bonne lecture à tous !

Didier Thévenet, Maire de La Clusaz.

LA RÉTROSPECTIVE 2021

EN IMAGES !

Février Malgré la fermeture des remontées mécaniques l'hiver dernier, la Commune, l'Office du Tourisme, le service des pistes, les écoles de ski et la SATELC ont tout fait pour proposer d'autres activités aux vacanciers et aux locaux, comme l'igloo et le labyrinthe des neiges géants, où chacun a pu s'amuser à trouver la sortie parmi les murs de neige.



Avril L'artiste Saype, mondialement connu pour ses œuvres géantes faites sur le sol en peinture biodégradable (l'ONU lui a même laissé ses jardins pour s'exprimer) a réalisé un nouveau défi en peignant sur la neige une fresque éphémère de 100 mètres sur 100 mètres... à La Clusaz, Commune avec laquelle il avait déjà collaboré en 2015 et 2018 ! L'œuvre représentait un enfant assis avec des humains en arc de cercle autour de lui et, au milieu, une lanterne, signe d'espoir dans ce contexte de crise sanitaire.



19 mai Réouverture progressive des commerces, des terrasses, des cafés et des restaurants de La Clusaz.



23 et 24 mai Ouverture des remontées mécaniques du secteur de Balme à La Clusaz (voir article dédié dans ce bulletin).



17 octobre La « journée des classes en 0 » (rassemblant toutes les personnes nées ou résidant sur La Clusaz et dont l'année de naissance se termine par 0) était enfin de retour... et vous étiez nombreux à attendre cette journée, à la Salle des Fêtes.

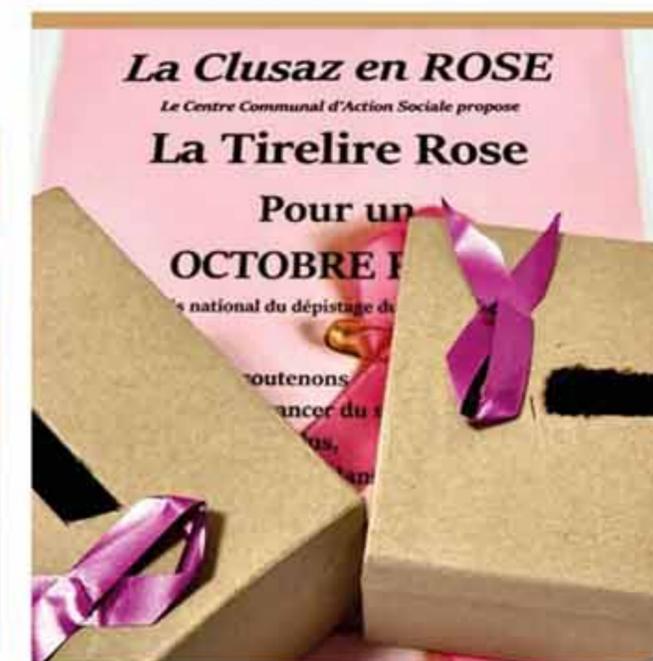


19 octobre Le repas des ambassadeurs.

On connaît les sportifs, qui représentent la station, mais eux sont champions de l'accueil ! Ce sont les ambassadeurs : ces Cluses œuvrent régulièrement, bénévolement, pour aider à renseigner les visiteurs, dans différents lieux du village, notamment pendant les périodes de vacances. C'est une aide précieuse pour l'Office du Tourisme. Un déjeuner a permis de les remercier pour leur engagement, en rendant ainsi service à notre Commune qu'ils aiment tant.



Octobre 2021 Grâce à l'initiative du CCAS et des tirelires placées dans nos commerces qui ont joué le jeu, 450€ ont été récoltés lors de l'opération « Octobre Rose » pour le Comité Féminin pour le dépistage du cancer du sein des Savoie. Merci aux gentils donateurs.



17 mars Visioconférence du Président de la République, avec dix élus locaux, dont le Maire de La Clusaz, pour un temps de partage sur la crise sanitaire et un point sur les perspectives pour les habitants et les acteurs économiques. L'occasion pour Didier Thévenet de défendre à nouveau la montagne et l'urgence à intervenir. Le président lui répondant : « Je tiens à dire à Monsieur le Maire de La Clusaz que nous serons amenés à reconsidérer le sujet des finances locales d'ici cet été. Le plan montagne sera envisagé dans la même perspective ».



LA RÉTROSPECTIVE 2021

EN IMAGES !

11 novembre Cérémonie de l'Armistice, en présence de l'Harmonie municipale. Une lettre de l'Union Nationale des Anciens Combattants a été lue par un jeune. Remise de la médaille militaire à Jacques Robiche, de l'insigne à Noël Périllat pour ses dix ans de porte-drapeau et de médailles et de grades aux sapeurs-pompiers.



17 novembre Didier Thévenet, Maire de La Clusaz, Michaël Donzel-Gonet et Didier Collomb-Gros, adjoints, étaient à Paris pour évoquer les impacts financiers de la crise sanitaire avec Olivier Dussopt, Ministre délégué chargé des comptes publics et le sénateur de la Haute-Savoie, Cyril Pellevat.



14 novembre La « journée des classes en 1 ». Même principe que les classes en 0, mais avec le 1 à la fin ! Les conscrits (âgés d'un mois à 100 ans !) sont toujours heureux de se retrouver pour cette journée si spéciale, qui rassemble plusieurs générations.



23 novembre Le « repas des anciens » est l'occasion pour nos aînés de se retrouver pour un moment de partage et de convivialité, avec la visite de l'orgue de Manigod.



Décembre Près de 60 boîtes de Noël – destinées aux plus démunis et/ou personnes isolées – ont été remises au Secours Populaire de Thônes cette année. Merci à tous ceux qui ont participé à cette belle action de solidarité.



23 décembre Le handicap et le handisport ont été mis à l'honneur au Bossonnet lors d'une matinée de sensibilisation aux situations de handicap par le prisme du sport. Une démonstration en fauteuil (ski handicap) a été réalisée, avant de rejoindre l'Espace Aquatique des Aravis pour visiter les installations adaptées pour les personnes à mobilité réduite.





MAIS
ILS FONT
QUOI
À LA MAIRIE ?

?

GRAND DOSSIER

2



MAIS ILS FONT QUOI À LA MAIRIE ?

Cette phrase, vous l'avez peut-être entendue dans le village, dont la population peut légitimement s'interroger. Il est vrai que du fait des crises que nous connaissons (sanitaire, climatique...), la Commune a dû revoir son organisation pour faire face à ce contexte si particulier. Mais il a fallu aussi s'adapter pour relever de nombreux défis : s'occuper du quotidien des habitants, gérer des situations inédites et impulser la transition.

Ce dossier doit ainsi vous permettre de mieux identifier les différentes missions exercées par les services municipaux et comprendre comment les enjeux actuels impactent leur organisation.

« La Mairie de La Clusaz est l'organisme central de notre village » : Didier Thévenet, Maire de La Clusaz, résume bien ainsi la place qu'a toujours eu la collectivité dans le quotidien des habitants et des usagers de la station. Il faut dire que passer plusieurs fois par an d'une organisation de village de 1 800 habitants à celle d'une ville de 20 000 habitants, cela nécessite à la fois de la souplesse et de la rigueur ! « Pour y arriver, les services municipaux ont toujours su faire preuve d'une fiabilité remarquable, d'une réactivité très forte et surtout d'une implication de tous les instants » précise Didier Thévenet. Car, à La Clusaz, les services municipaux sont attachés à leur

village et à la qualité du service rendu. Et ils sont soutenus dans cette démarche par la nouvelle équipe municipale qui a décidé d'une nouvelle organisation en juin 2021. « Cela doit nous permettre de gérer le service de proximité, tout en préparant l'avenir du village » note Laurent Badone, le Directeur Général des Services de la Commune.

Le Maire précise : « Il y a quelques décennies, notre rôle était plus centré sur les missions d'aménagement et celles liées à l'accueil touristique. Désormais, les missions évoluent et l'enjeu est également de maintenir la vie dans le village, de préserver notre patrimoine commun et de relever les défis du développement durable ».

C'est pourquoi les services Habitat, Vie Locale et Transition Écologique ont été notamment créés ces dernières années. En période de crises, il faut à la fois consolider les fondamentaux, tout en amorçant la transition, véritable feuille de route des services municipaux, pilotée par le Maire de La Clusaz.

« La nouvelle équipe municipale et les habitants savent qu'ils peuvent compter sur le dynamisme des services municipaux et des équipes de la station pour y parvenir ! » précise Didier Thévenet.

Des services, dont les missions et les objectifs ont dû s'adapter avec le temps, et qui continueront de le faire pour répondre aux besoins du village et de ses habitants, dans un contexte en mouvement.

Il a fallu aussi s'adapter
...pour relever de nombreux défis !

En France, le service public qui désigne une activité d'intérêt général est essentiel à la vie quotidienne de nos concitoyens.

Depuis 1995, il est inscrit dans la constitution, c'est dire son importance capitale.

NOS MISSIONS NOS MÉTIERS

...ET À LA CLUSAZ ?

La commune assure directement ou contrôle de nombreuses activités et ce, autour de 6 missions principales

1. Entretien des espaces et gérer les ressources naturelles

2. Aménager et développer le territoire

3. Organiser la vie sociale

4. Promouvoir la citoyenneté, l'éducation, la culture et le sport

5. Assurer la sécurité des populations

6. Organiser et gérer les ressources

Ainsi, elle fixe le cap pour les services publics locaux et pour certaines des principales structures du territoire, en partenariat avec les services de l'État, de la Région et du Département.

1. ENTREtenir LES ESPACES ET GÉrer LES RESSOURCES NATURELLES

C'est le rôle des différentes équipes du Centre Technique Municipal, dit « CTM », dont les agents travaillent très souvent en extérieur, par tous les temps. Vous avez sûrement dû les croiser dans le village, le matin ou le soir... voire même la nuit. Ils contribuent tous à l'image du village et à la qualité de vie de ses administrés.

> VOIRIE ET RÉSEAUX

Les agents du service assurent l'entretien et la viabilité des voies communales, mais aussi les chemins, les ouvrages (comme les ponts) et leurs dépendances, ainsi que le réseau d'eaux pluviales, afin d'assurer l'accessibilité du village et de garantir la sécurité des usagers, y compris sur la viabilité hivernale. Nous leur devons de bien pouvoir circuler sur les routes de la commune.

- 8 agents permanents et 1 agent saisonnier
- 31 km de voirie communale
- 350 tonnes de sel environ, utilisées pour assurer la circulation l'hiver
- 1 500 heures de déneigement par an

> ÉCLAIRAGE PUBLIC - ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS ET BÂTIMENTS PUBLICS

L'équipe assure l'entretien des équipements et bâtiments publics communaux, que ce soit technique (électricité, plomberie, serrurerie...) ou dans le domaine du nettoyage (propreté des locaux). Elle assure également, via le soutien de sous-traitants, le déploiement et l'entretien des différents réseaux, qui appartiennent à la Commune (fibre optique, éclairage public). Ces agents ont pour mission d'entretenir notre patrimoine, auquel nous tenons tous.

- 3 agents
- 500 points d'éclairage
- 40 000 m² de bâtiments publics

➔ La Commune intervient également avec ses partenaires locaux sur la gestion des déchets (CCVT), la gestion des forêts (ONF) et du cycle de l'eau (SPL Ô des Aravis).



> PROPreté DES ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE

Les agents assurent le nettoyage des blocs sanitaires publics, la collecte des déchets (poubelles de rue) et le nettoyage ponctuel des trottoirs. Ils participent ainsi activement à l'image de notre village.

Ils renforcent la propreté lors des nombreuses manifestations et périodes d'affluence. C'est grâce à eux que notre village est toujours aussi propre.

- 2 agents permanents + 1 saisonnier
- 7 blocs sanitaires
- 100 poubelles de rue

> ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Les agents de ce service assurent l'entretien des espaces verts (plantation, arrosage, tonte, fauchage...), des massifs plantés et des bacs à fleurs du village. Grâce à leur travail, La Clusaz réussit à conserver depuis plusieurs années les 3 fleurs au label « Village fleuri ».

- 3 agents permanents + 3 saisonniers
- 600 jardinières
- 5 000 plantes à entretenir

> ATELIER MÉCANIQUE

L'agent du service mécanique doit s'assurer que tous les véhicules et engins – appartenant à la Commune – soient opérationnels tous les jours de l'année à n'importe quelle heure de la journée et de la nuit. Il assure donc l'entretien préventif et curatif des véhicules des services municipaux, qui sont nécessaires au quotidien du service public.

- 1 agent
- Parc de 27 voitures et fourgons, 4 camions, 7 engins de travaux publics, 3 quads, 3 motoneiges



2. AMÉNAGER ET DÉVELOPPER LE TERRITOIRE

Améliorer l'accueil des habitants et des usagers de la station, gérer les ressources naturelles, organiser l'occupation des espaces, préserver nos paysages, protéger les populations des aléas naturels et contribuer à la qualité de vie dans le village : c'est la mission des équipes qui, dans l'ombre, sont en charge d'aménager et développer le territoire.

> PÔLE GRANDS PROJETS

Les agents de ce pôle mettent en œuvre des projets d'aménagement structurants pour la collectivité dans les domaines de la voirie, du bâtiment et de l'environnement. L'activité s'étend du recensement des besoins à la réalisation des opérations (comme le pôle enfance Les P'tits Montagnards ou des projets à venir comme le réaménagement de l'entrée du village). Ils assurent pour la Commune la maîtrise d'ouvrage des grands projets et interviennent régulièrement avec des partenaires locaux.

- 2 agents
- 7 projets réalisés en 2021
- 9 études engagées en 2021



> URBANISME – PATRIMOINE – PLANIFICATION

Le service est garant du maintien, de l'organisation et de l'aménagement des espaces, tout en préservant l'environnement, dans le respect de la réglementation. Il assure l'élaboration des documents de planification, instruit et délivre les autorisations en matière d'urbanisme au regard des règles applicables. Il contrôle la conformité et relève les infractions le cas échéant pour préserver la qualité du bâti de notre village.

- 3 agents
- Territoire : 40 000 hectares à organiser
- 55 permis de construire – 145 déclarations préalables par an
- 220 certificats d'urbanisme par an
- 7 actes notariés par an

> SÉCURISATION DES PISTES

Les agents du service des pistes sécurisent le domaine skiable, souvent très tôt le matin, avant l'ouverture des remontées mécaniques, en coordination étroite avec les équipes de la SATELC, qui est en charge de l'exploitation des appareils et du damage. Les pisteurs assurent aussi la coordination de l'évacuation des blessés : toute la journée, ils accueillent, accompagnent et secourent les usagers sur le domaine skiable. Durant la période estivale, ils assurent l'entretien des pistes et des installations de secours. Ils collaborent régulièrement avec tous les acteurs de la montagne, y compris avec les communes de Thônes, Les Villards sur Thônes, Saint-Jean-de-Sixt, Le Grand-Bornand et Manigod.

- 36 pisteurs permanents et saisonniers
- 1 agent de régulation permanent et 2 saisonniers
- Pistes : 125 km (avec Manigod)
- Zone ludique : 3
- Stades : 4
- Pistes de luges : 2
- Pistes de rando : 3 tracés dont 1 avec deux variantes
- Nombre de secours : 700 par saison
- Nombre de déclenchements PIDA (Plan d'Intervention de Déclenchements des Avalanches) : 800 par saison



> ENNEIGEMENT DU DOMAINE SKIABLE

Les agents du service neige de culture assurent la production de neige de culture pour conforter l'enneigement sur les pistes existantes du domaine skiable. Ils maintiennent et modernisent le réseau d'enneigeurs. Ils gèrent et assurent l'exploitation des retenues d'altitude, dans le strict respect des autorisations de prélèvements et ou environnementales et de la protection des populations.

- 3 agents et 3 saisonniers
- 340 enneigeurs
- 27% de couverture du domaine skiable
- 30 km linéaire de réseaux

> PISTES - SENTIERS PÉDESTRES - VTT

Les agents permanents du service des pistes changent de tenues une fois l'hiver passé, pour entretenir les sentiers piétons, les pistes 4x4, les pistes du domaine VTT et la via ferrata. Ils réalisent les travaux d'amélioration et confortement du domaine skiable en collaboration avec la CCVT, ainsi que les communes de Thônes, Les Villards-sur-Thônes, Saint-Jean-de-Sixt, Le Grand-Bornand et Manigod.

- 5 agents permanents pistes-sentiers
- 5 agents permanents VTT
- 150 km de sentiers
- 100 km de pistes VTT



> GESTION DE L'ESPACE AQUATIQUE

Les agents de l'Espace Aquatique des Aravis vont accueillir et contribuer à la satisfaction et la sécurité des usagers, en veillant à l'hygiène, au fonctionnement et à la maintenance des installations techniques. Les maîtres-nageurs sauveteurs enseignent la natation aux scolaires, en cours individuels et collectifs.

La Commune est propriétaire et gestionnaire de l'établissement, avec des bassins extérieur et intérieur, potageoires, toboggans, d'une zone bien-être, d'une salle de sport, de plages, solariums et d'un snack.

- 7 agents permanents
- 14 agents saisonniers Hiver
- 17 agents saisonniers été
- 85 000 passages par an
- 680 m²



> GESTION DE LA PATINOIRE

Les agents de la patinoire accueillent les visiteurs et proposent une offre de divertissement et de cours. Ils sont chargés de la sécurité des usagers et de l'entretien quotidien de l'équipement. La commune est propriétaire de la patinoire et l'exploite depuis 2007.

- 1 agent permanent
- 2 à 3 saisonniers
- 217 jours par an
- 32 295 passages



> EXPLOITATION DES PARCS ET ZONES DE STATIONNEMENT

La Commune est propriétaire de trois parcs de stationnement. Les agents de ce service organisent, assurent l'entretien et l'exploitation des infrastructures (parkings souterrains, zones bleues, zones payantes, parking aérien). Ils contribuent à l'accueil des usagers : ils sont là pour accompagner et dépanner les usagers, de jour comme de nuit.

- 2 agents permanents et 2 saisonniers
- 3 000 places de stationnement (dont 1 300 réglementées et 730 souterraines)
- 11 horodateurs

3. ORGANISER LA VIE SOCIALE

Ces services mettent en œuvre un ensemble d'actions pour maintenir les conditions de vie des habitants à La Clusaz. Ils agissent avec de nombreux acteurs locaux, afin que chacun puisse continuer à travailler, vivre et habiter dans notre village.

> HABITAT- LOGEMENT

Les agents de ce service mettent en œuvre la politique locale de l'habitat en lien avec les autorités compétentes et les partenaires, afin de répondre aux besoins en logements des habitants et des travailleurs saisonniers, alors que le marché de l'habitat est en tension.

- 2 agents permanents
- Parc d'hébergement : 5 191 logements
- Logements sociaux : 44
- Résidences principales : 825
- Résidences secondaires : 4 292

La Commune est également propriétaire du terrain et exploite le Foyer jeunes travailleurs par convention avec Haute-Savoie Habitat :

- 1 agent permanent
- 27 logements
- Fonctionnement à l'année
- Taux d'occupation en moyenne Hiver 93% - Été 33.3%

> PETITE ENFANCE

Les agents du pôle enfance vont tout organiser pour accueillir et accompagner dans leur journée vos enfants, de 2 mois ½ à 3 ans, avec le sourire et la bienveillance qu'on leur connaît. La Commune est propriétaire et gestionnaire du Pôle Petite Enfance les P'tits Montagnards, organisé sous deux formes : Crèche et Halte-Garderie.

- 15 agents Crèche, dont 2 apprenties
- 9 agents saisonniers Halte-Garderie
- Taux de remplissage (moyenne annuelle) :
 - Crèche environ : 80%, avec des pics 100% hiver/été
 - Halte-Garderie : 100% sur les pics hiver.
- Nombre enfants en crèche : 45
- Nombre total enfants accueillis par an : 797

> ACCUEIL ADMINISTRATIF ET SOCIAL DE LA POPULATION

Les agents de l'accueil Mairie reçoivent, informent et accompagnent les usagers, toujours avec le sourire, notamment dans leurs démarches administratives.

Le service assure également la gestion de l'État Civil et des élections, les formalités pour le cimetière, et l'accompagnement des hébergeurs pour la collecte de la taxe de séjour, qui est une ressource importante pour la collectivité.

Le service est le support du Centre Communal d'Action Sociale qui vient en aide aux personnes les plus fragiles.



- 3 agents permanents
- 700 hébergeurs qui collectent la taxe de séjour

Bien sûr, nous travaillons aussi quotidiennement avec nos partenaires locaux pour l'accueil, l'animation et la promotion touristique (Office du Tourisme), mais aussi l'exploitation des remontées mécaniques (SATELC). Voir articles dédiés dans ce bulletin.

4. PROMOUVOIR

LA CITOYENNETÉ, L'ÉDUCATION, LA CULTURE ET LE SPORT

La Commune met en place des actions, afin d'encourager l'éducation des jeunes, l'épanouissement des habitants et le développement des associations locales, tout en promouvant leur participation à la vie de la société.

> L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Elle propose un enseignement musical aux habitants du massif des Aravis, au sein de l'Association « École de Musique des Aravis ». Elle assure également la formation des futurs membres des orchestres locaux, dont l'Echo des Aravis, qui intervient régulièrement lors d'événements dans le village. La Commune est propriétaire du bâtiment de l'École de Musique et le met à disposition du SIMA.

- Chiffres clés**
- 13 disciplines enseignées
 - 146 élèves
 - Répartition des effectifs :
64 en primaire - 55 au collège - 4 au lycée - 23 adultes
 - 1 responsable
 - 1 personnel administratif
 - 14 enseignants

5. ASSURER LA SÉCURITÉ DES POPULATIONS

La Commune contribue à la prévention et la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

> POLICE MUNICIPALE

Elle est placée sous l'autorité du Maire et exerce ses fonctions au plus près de la population locale. Les agents territoriaux, qui exercent en tant que policiers municipaux, ont pour principale mission la prévention et le maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique (en application du code de la sécurité intérieure). Les agents du service de la Police Municipale vous accueillent, vous renseignent et vous accompagnent également dans vos démarches. Les missions complètes de la Police Municipale sont détaillées dans l'article dédié présent dans ce bulletin.

- Chiffres clés**
- 5 agents permanents
 - + 3 renforts saisonniers

> ÉDUCATION ET SPORT

La Commune soutient le Club des Sports de La Clusaz dans ses activités sportives, dans l'organisation d'événements et dans le soutien aux athlètes.

Voir article dédié dans ce bulletin.

INFORMATIONS

➔ Au niveau scolaire, les enfants du village sont accueillis dans l'École Cité Notre Dame. La Commune soutient les enseignants et les associations (l'OGEC, l'APEL, l'AFR et le Club des Sports) sans lesquels la vie de l'école ne serait pas possible (voir articles sur les associations).



> SÉCURITÉ DES PISTES

Le Maire est l'autorité publique qui est responsable du domaine skiable de La Clusaz.

Les agents du service des pistes contribuent à cette mission en sécurisant le domaine skiable et en assurant l'évacuation des blessés.

Les missions complètes du service des Pistes sont détaillées précédemment.

INFORMATIONS



6. ORGANISER ET GÉRER LES RESSOURCES DE LA COLLECTIVITÉ

Pour permettre le fonctionnement quotidien de tous les services publics municipaux, certains agents travaillent dans l'ombre et dans un cadre réglementaire très strict. Ils ont pour mission d'assurer la gestion des contrats et tout l'administratif : les ressources humaines, le juridique, les finances, l'informatique et la communication.

> FINANCES

Les agents du service mettent en œuvre la stratégie financière de la collectivité. Ils gèrent et exécutent les budgets, votés par le Conseil Municipal. Ils s'occupent au quotidien de la gestion des dépenses et des recettes de la collectivité, en veillant à optimiser les ressources de la Commune.

- Chiffres clés**
- 3 agents
 - Budget 2020 de 31 M€
 - Dette au 31/12/20 : 19.5 M€
 - Excédent Brut d'Exploitation au 31/12/20 : 2.6 M€
 - Fonds de Roulement au 31/12/20 : + 855 k€



50% DE DETTE EN MOINS

Entre 2008 et 2018, la dette de la Commune a été réduite de près de 50%. La bonne gestion des finances locales va permettre à la Commune de financer un plan pluri-annuel d'investissement de 74 millions d'euros sur les dix prochaines années, tout en continuant à financer le service public de proximité.

> AFFAIRES JURIDIQUES

Les agents du service vont apporter toute leur expertise juridique, dans un contexte contraignant, pour « permettre de faire », tout en anticipant les risques et en conseillant les élus en amont des projets.

Ils gèrent les contentieux, les négociations contractuelles et assurent la veille juridique.

- Chiffres clés**
- 2 agents
 - 155 délibérations par an
 - 270 arrêtés municipaux par an

> COMMANDE PUBLIQUE - ASSURANCES

Le service gère administrativement les contrats et suit les achats et les marchés avec les prestataires de la collectivité, dans le respect d'une réglementation très exigeante, avec la bonne utilisation de l'argent public. Le service gère le portefeuille d'assurances de la Commune, qui – après appels d'offres – protège notamment le patrimoine de la collectivité contre les risques.

- Chiffres clés**
- 1 agent
 - 30 à 50 marchés public par an
 - 150 Contrats d'assurances

> INFORMATIQUE ET COMMUNICATION

Les agents du service gèrent les systèmes d'information, la mise en réseau, tout en fournissant et en sécurisant les outils nécessaires à l'exploitation des services. Ils travaillent avec tous les services sur les projets et communiquent, en interne et en externe – sur tous les supports de la Commune, imprimés ou en digital –, les informations relatives à la collectivité, en respectant le cadre réglementaire en la matière.

- Chiffres clés**
- 2 agents
 - 15 km environ de fibre optique
 - 60 PC, 30 tablettes et 100 adresses mails
 - 100 lignes fixes et 60 lignes mobiles
 - 10 sites raccordés
 - 1 bulletin municipal annuel
 - 1 site web Mairie.laclusaz.org et 2 sites dédiés : jeparticipe.laclusaz.org et laclusaztransition.org
 - 1 page Facebook

> RESSOURCES HUMAINES

La mission des agents : garantir au quotidien les moyens humains qualifiés et nécessaires pour le fonctionnement de tous les services, qui ont été passés en revue dans ce dossier ! Le service Ressources Humaines assure au quotidien la gestion des recrutements et de la formation des personnels nécessaires au fonctionnement des services, la gestion de la carrière de chaque agent, ainsi que la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Il assure également la rémunération du personnel et sa protection sociale. Il conçoit et propose une politique d'optimisation des ressources humaines de la collectivité. Il organise le dialogue social et met en œuvre une politique Qualité de Vie – Santé au Travail.

- Chiffres clés**
- 3 agents permanents dans le service
 - 27 services municipaux différents / 30 métiers différents dans la collectivité
 - Environ 90 agents permanents
 - Et 70 agents saisonniers l'hiver, 30 agents saisonniers l'été

ET COMMENT NOUS SITUONS-NOUS ?

LA CLUSAZ HORIZON 2030

	LA CLUSAZ	MOYENNE DU PANEL
EFFECTIFS PERMANENTS <i>(en 2020)</i>	79	107
RENOUVELLEMENT DES EFFECTIFS	7,6 %	14,3 %
ABSENTÉISME	2,92 %	6,38 %
PART MASSE SALARIALE / BUDGET DE FONCTIONNEMENT	34 %	37 %

> ÉTUDE COMPARÉE...

avec un panel de 11 Communes supports de stations de montagne de la Haute-Savoie, avec une population surclassée (données du Centre de Gestion 74-Rapport Social Unique 2020).



Des équipes engagées, disponibles, dans un contexte budgétaire maîtrisé !

GRAND DOSSIER

Au quotidien, l'organisation des services municipaux doit garantir le fonctionnement irréprochable du service public. De plus, face aux enjeux du territoire, La Clusaz a décidé de faire évoluer sa stratégie, en approuvant un plan pluriannuel ambitieux « La Clusaz horizon 2030 » (cf bulletin municipal avril 2021).

Il est donc apparu nécessaire, pour le Conseil Municipal, de mettre en cohérence le projet politique et l'organisation des services, en modifiant l'organigramme de la collectivité, ce qui a été validé en juin 2021.

C'est ainsi qu'une nouvelle organisation a été mise en place, sous la Direction Générale des Services, autour de 3 piliers :

1. Aménagement et développement durable du territoire

2. Habitat et vie locale

3. Administration et gestion des ressources

LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES



> LES MISSIONS :

La Direction Générale des Services est organisée autour du Directeur Général des Services, le cabinet du Maire et la communication. Elle intègre également la Police Municipale. La direction générale participe à la définition du projet global de la collectivité – avec ses partenaires – et s'assure au quotidien du bon fonctionnement des services municipaux. Elle a pour mission de traduire le plan de mandat en projet

d'administration, au service de l'action publique. Elle doit également assurer la communication, qui explique le sens de l'action publique aux habitants et aux usagers. Les élus et la Direction Générale des Services pilotent la stratégie de la collectivité et s'appuient sur trois directions générales adjointes pour mettre en œuvre les actions au quotidien.

LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE : AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE



> ELLE EST ORGANISÉE AUTOUR DE DEUX PÔLES :

- Équipements touristiques
- Infrastructure et développement durable du territoire

> LES MISSIONS :

Son rôle, dans la nouvelle organisation, est de piloter des services importants pour la collectivité : entretenir les espaces, gérer les ressources naturelles, aménager et développer le territoire. Pour répondre aux enjeux, un service développement durable a récemment été créé en son sein. De plus, un volet gestion du patrimoine a été intégré dans les missions du service urbanisme – planification.

Les agents de ces services sont chargés au quotidien d'entretenir les espaces et les bâtiments publics et tout en interrogeant l'offre de service nécessaire aux évolutions du territoire. Ils contribueront aux évolutions nécessaires en termes de développement de territoire et d'évolutions touristiques.



LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE : HABITAT ET VIE LOCALE

> ELLE EST ORGANISÉE AUTOUR DE DEUX PÔLES :

- L'habitat
- La vie locale

> LES MISSIONS :

Au sein de la nouvelle organisation, son rôle est de piloter des services importants pour La Clusaz et ses habitants : organiser la vie sociale, répondre aux besoins d'hébergement, promouvoir la citoyenneté, l'éducation, la culture et le sport.

Pour ce faire, et dès 2019, un service Habitat a été créé pour mettre en place une stratégie locale innovante de l'habitat, visant à proposer dès que possible de nouveaux logements saisonniers et permanents pour préserver l'habitabilité du territoire et son attractivité démographique. Il est également chargé de mettre en place une stratégie sur le logement touristique pour apporter des solutions, afin de lutter contre les lits froids. Pour compléter l'action du service habitat, un service Vie Locale a également été créé en 2021, afin de maintenir et développer des services de proximité au quotidien pour l'habitant et les associations locales.

Le but de ces services est de contribuer à maintenir l'habitabilité de notre territoire, pour que La Clusaz reste un village vivant et attractif.



LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE : ADMINISTRATION ET GESTION DES RESSOURCES

> ELLE EST ORGANISÉE AUTOUR DE DEUX PÔLES :

- L'administration générale
- Les ressources

> LES MISSIONS :

Son rôle est de piloter des services importants au sein de la nouvelle organisation : organiser et gérer les ressources de la collectivité.

L'enjeu pour la Commune est de maintenir la qualité du service public qui repose notamment sur l'engagement de tous les agents municipaux, leur disponibilité et leur fiabilité, tout en maîtrisant les finances publiques. Il s'agit également d'optimiser les ressources, humaines et financières, selon les objectifs du plan de mandat et de la diversification, tout en assurant la sécurité juridique et réglementaire des missions de la Commune, dans un contexte de procédures complexes. Pour y arriver, la Commune s'est engagée dans la modernisation de l'action publique en affichant une vision ambitieuse, en contractualisant des moyens et en responsabilisant les parties prenantes dans un projet d'avenir qui a du sens.



ÇA BOUGE DANS LES SERVICES...



CAVAGNOUD Gilles



RUPHY Philippe



JOURDAIN Marianne



LE CORRE François



JAMOT Catherine

MOUVEMENT AU SEIN DU PERSONNEL COMMUNAL

> RETRAITES

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

FRANÇOISE CAVAGNOUD en poste d'agent d'entretien au sein des bâtiments communaux depuis octobre 2010, a fait valoir ses droits à la retraite, à compter du 1^{er} janvier 2022.

PETITE ENFANCE

MARIANNE JOURDAIN agent d'accueil petite enfance depuis novembre 2002 (date à laquelle la crèche est devenue municipale), a fait valoir ses droits à la retraite, à compter du 1^{er} février 2021.

SERVICES TECHNIQUES

GILLES CAVAGNOUD a occupé, depuis 1981, le poste de responsable du service eau au sein de la collectivité jusqu'au 31 décembre 2016. La compétence de l'eau est ensuite transférée à la SPL O des Aravis, à compter du 1^{er} janvier 2017. Il a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} juillet 2021.

DOMAINE SKIABLE

FRANÇOIS LE CORRE arrivé au service des pistes depuis décembre 1990 en tant que pisteur secouriste, puis en tant que chef de secteur. François a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} janvier 2022.

PHILIPPE RUPHY a occupé, depuis 1981, le poste d'agent d'entretien des réseaux d'eau potable et d'assainissement jusqu'au 31 décembre 2016. La compétence de l'eau est ensuite transférée à la SPL O des Aravis, à compter du 1^{er} janvier 2017. Il a fait valoir ses droits à la retraite respectivement au 1^{er} novembre 2020.

PATINOIRE

CATHERINE JAMOT en poste de responsable de la patinoire depuis 2007. Cathy a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} janvier 2022.

*Nous leur souhaitons de s'épanouir
pleinement dans leur nouvelle vie
de « jeunes retraités ».*



DÉPARTS ET REMPLACEMENTS

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

LAURENT MERMILLOD-BLONDIN en poste de responsable mécanique, au sein du Centre Technique Municipal, a souhaité prendre une disponibilité à partir de décembre 2021.

FRANÇOIS RAGUET responsable du Centre Technique Municipal depuis août 2018, a quitté ses fonctions le 31 août 2021. Son remplacement est assuré par **STÉPHANE GUYETAND** recruté par voie de mutation sur ce poste, depuis août 2021.

PATINOIRE

ANTHONY DELVOIX a pris ses fonctions de responsable de la patinoire, en remplacement de **CATHERINE JAMOT**, au 1^{er} septembre 2021.

DOMAINE SKIABLE

GUILHEM MOTTE, responsable du domaine skiable, a terminé son contrat le 31 août 2021.

Son remplacement est assuré par **ALEXIS CACHAT-ROSSET**, qui a pris ses fonctions au sein de la collectivité au mois d'octobre 2021.

ESPACE AQUATIQUE

LUC NEYRINCK responsable de l'Espace Aquatique, a terminé son contrat depuis le 31/10/2021. Son remplacement est assuré par **CÉLINE BOURGES** recrutée par voie de mutation sur ce poste depuis août 2021.

PETITE ENFANCE

MANON RACHEX auxiliaire de puériculture, a été stagiaire en avril 2021, au sein du Pôle petite enfance, en remplacement de **MARIANNE JOURDAIN**.

Nous leur souhaitons de s'épanouir pleinement dans leurs nouveaux projets.

FIDÉLISATION DES ÉQUIPES

Après de nombreuses années au sein de notre collectivité en tant que bi-saisonniers, afin de fidéliser nos équipes, il a été proposé aux agents suivants un poste permanent:

AU SEIN DU DOMAINE SKIABLE

RÉMI MONGELLAZ
STÉPHANE RACHEL
HUGO GUERRET
JÉRÉMIE MARCHAND
FRÉDÉRIC JACQUEMOUD
GUILLAUME PASSERON

AU SEIN DE L'ESPACE AQUATIQUE

JÉRÔME TONUS

AU SEIN DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

GEOFFREY PERRILLAT-MERCEROT

STRUCTURATION DES SERVICES

Suite à la nouvelle organisation mise en place au sein de la Mairie, de nouveaux pôles ont été créés. Afin de pouvoir mettre en cohérence le projet politique et l'organisation des services, des recrutements ont dû être lancés.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES (Service communication)

ANNE-CHRISTINE DUGÉNY a pris ses fonctions de responsable communication au mois de juin 2021.

DGA ADMINISTRATION ET GESTION DES RESSOURCES :

LINDA GIRODONGO a été stagiaire en juillet 2021 sur le poste d'assistante administrative au sein du pôle administration générale.

DGA HABITAT ET VIE LOCALE

MARION SARTORI a pris ses fonctions de responsable de la vie locale, en janvier 2022.

AMÉLIE STRENTZ a pris ses fonctions de chargée de mission habitat, en janvier 2022.

DGA AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE :

KRISTEL SICRE a pris ses fonctions d'assistante de direction au sein de la DGA Aménagement et développement durable du territoire depuis le mois d'août 2021.

ELODIE CHARVET a pris ses fonctions sur le poste de responsable de la transition écologique et énergétique depuis août 2021.

Nous leur souhaitons à tous une pleine réussite dans leurs fonctions.

RENFORT

MARIE HALLANT (Habitat - Vie locale), **CÉLINE FAVRE** (Ressources Humaines), et **CHARLÈNE KLEIN** (Ressources Humaines et Urbanisme), renforcent les équipes, respectivement depuis mai 2021 (Marie et Céline) et depuis juin 2021 (Charlène).



BILAN CARBONE

En 2021, la Commune a souhaité connaître son empreinte carbone, de façon à mesurer ses émissions de gaz à effet de serre (qui contribuent au changement climatique) – c'est ce qu'on nomme « l'état initial » – et ainsi, forte de ce constat, mieux orienter et cibler ses actions à mettre en place à échéance 2030, pour réduire son impact.

C'est ainsi que la Commune a lancé la réalisation d'un « bilan carbone », permettant d'identifier quels sont les secteurs émettant le plus de gaz à effet de serre.

Celui-ci a fait ressortir différents enjeux, que sont la mobilité (72% des émissions de gaz à effet de serre), la rénovation énergétique des bâtiments et l'alimentation (14% chacun).

Le transport – qui a donc un fort impact sur l'empreinte carbone – est un axe prioritaire sur lequel travaille notre intercommunalité (Communauté de Communes des Vallées de Thônes) et notre Commune.

D'ailleurs, une étude « Mobilité » a été lancée avec la CCVT, le Grand Anancy et le Département de la Haute-Savoie, pour réfléchir justement à des solutions en termes de déplacement sur la Vallée et il en est de même pour la circulation et les parkings dans notre Commune.

La part de l'impact des bâtiments (privés et publics) semble faible, comparé à la question de la mobilité, mais elle reste également importante, puisque 53% du parc bâti date d'avant 1975 et 67% est chauffé au fioul, sans parler des cheminées à foyer ouvert.

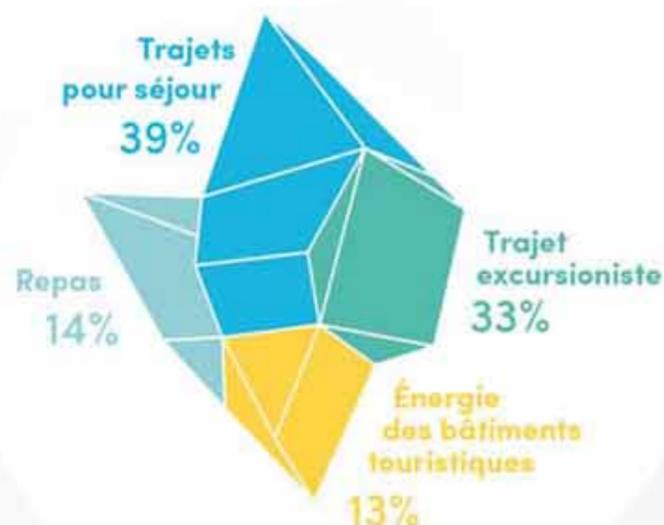
C'est pourquoi la rénovation énergétique – isolation de bâtiment – doit être également prise en compte. Des réflexions sur le type de chauffage et la mutualisation des équipements pourront également contribuer à la réduction des gaz à effet de serre.

La Commune bénéficie déjà des conseils d'un spécialiste en énergie du Syane (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie) pour améliorer l'efficacité énergétique de ses propres bâtiments.

Un espace d'information est également à votre disposition à Thônes, afin de vous aider aussi bien en termes de travaux que d'aides financières potentielles.

Notre bilan carbone doit donc amener de façon générale des réflexions sur la diminution des gaz à effet de serre émis, mais il ne doit pas nous faire oublier de travailler en parallèle sur la sobriété énergétique globale, c'est-à-dire réduire nos consommations de manière générale, chacun à notre niveau.

Part des émissions liées aux visiteurs et aux excursionnistes :



Le saviez-vous ?

L'unité de mesure d'empreinte carbone, qui permet de comparer des choses très différentes, s'écrit « teqCO₂ » et se prononce « tonne équivalent CO₂ ».

L'empreinte carbone d'un français est actuellement de 10 teqCO₂ et pour atteindre la neutralité carbone en 2050, il faudrait passer à 2 teqCO₂ !

GESTION DES DÉCHETS

Chaque seconde, 1 millier de mégots sont jetés au sol en France. Le filtre de la cigarette est majoritairement constitué de plastique et quand il arrive dans les cours d'eau, il pollue jusqu'à 500 litres d'eau.

La Commune a donc décidé d'œuvrer pour lutter contre cette pollution, en installant différentes sortes de cendriers, pour certains humoristiques, dans le village, afin de sensibiliser l'ensemble des usagers à ne pas jeter leurs déchets dans la nature. Les mégots collectés sont ensuite centralisés pour être triés par une association d'insertion sociale et transformés en vue d'une seconde vie, car le filtre est constitué d'acétate de cellulose, une fibre synthétique plastique, qui peut être réutilisée pour du mobilier urbain par exemple.

Et pour les skieurs au départ des remontées mécaniques, ils sont incités à prendre un petit cendrier de poche, pour éviter de jeter leurs mégots depuis le télésiège ou sur les pistes.

Des plaques « ici commence la mer » seront également installées – avant l'été – à proximité de certaines grilles d'eau pluviale pour rappeler que tout ce qui est jeté dedans part dans les cours d'eau et, in fine, dans la mer.

Un sac de collecte des bouchons a été installé à la Mairie. Cette collecte est ensuite assurée par l'association des Bouchons 74, afin de récupérer, stocker, transformer les bouchons sous forme de matériel médical adapté et redistribué aux personnes en situation de handicap.

Afin de diminuer nos déchets, nous faisons également appel à vous, copropriétaires, pour mettre en place des composteurs dans vos espaces verts communs. Si vous êtes intéressés, merci de contacter la CCVT (Service Déchets : 04.50.32.17.35 – ambassadeur@ccvt.fr). Sachez que de nombreux restaurateurs ont déjà fait appel à la collecte de biodéchets (déchets de cuisine) organisée par l'intercommunalité. Ceux-ci sont transformés en chaleur (par méthanisation) pour des bâtiments.

AIDEZ-NOUS
À FAIRE DE VOTRE
VILLAGE UNE
DESTINATION
Ø DÉCHET !



VOITURES ÉLECTRIQUES

Comme le bilan carbone nous l'a montré, le secteur des transports est à la fois très consommateur d'énergie et très émetteur de gaz à effet de serre.

Afin d'améliorer son empreinte carbone, la Commune a commencé à remplacer le parc vieillissant de voitures thermiques communales par de l'électrique. Afin de favoriser d'autres modes de déplacement, les employés seront également encouragés à utiliser des vélos électriques (pour ceux qui le peuvent et le veulent bien sûr) pour les déplacements intersites, lorsque les conditions climatiques le permettront.



LE SECTEUR DES TRANSPORTS EST À LA FOIS TRÈS CONSOMMATEUR D'ÉNERGIE ET TRÈS ÉMETTEUR DE GAZ À EFFET DE SERRE.



Élodie Charvet est arrivée à La Clusaz en fin d'été 2021, sur un poste nouvellement créé pour répondre aux enjeux de la transition écologique. Forte d'une expérience de neuf ans en la matière, complétée de huit ans en urbanisme, celle-ci souhaitait mettre à profit toute son expérience et son réseau d'acteurs au service de notre Commune.

INTERVIEW RESPONSABLE TRANSITION ÉCOLOGIQUE Élodie Charvet

Quelles ont été tes motivations pour rejoindre la Mairie de La Clusaz ?

Candidater à la Commune de La Clusaz s'est rapidement imposée comme une évidence au vu de la volonté politique de porter des projets faisant sens. De plus, travailler dans les domaines du tourisme de montagne, avec les questions d'enneigement étroitement liées à celles de l'adaptation au changement climatique, et trouver des solutions d'accompagnement au changement de modèle économique, sont des dossiers aussi passionnants que complexes à gérer. C'est pourquoi je souhaitais rejoindre cette équipe.

Quelles ont été tes priorités à ta prise de poste ?

J'ai tout d'abord rencontré les principaux acteurs de la station, l'ensemble des services communaux, gestionnaires de l'Espace Aquatique des Aravis, de la Patinoire, du service des pistes, des remontées mécaniques et, bien sûr, l'Office du Tourisme. L'idée étant de connaître leurs pratiques, déjà largement concernés par les questions environnementales, et de voir comment je pouvais leur être utile. L'objectif étant d'étudier les projets à venir pour élaborer une stratégie communale globale, visant à réduire l'empreinte carbone de la Commune, et aller vers plus de sobriété dans les usages, tout en sensibilisant l'ensemble des acteurs et tous nos visiteurs.

Et pour l'avenir ?

Au-delà du bilan carbone (cf article dédié), nous travaillons sur le développement de la mobilité douce (vélo, marche à pied), sur la rénovation énergétique, et nous menons des réflexions sur le type de chauffage et la mutualisation des équipements.

Aurais-tu déjà quelques conseils à appliquer au quotidien ?

Déjà, se dire que même un simple petit geste, c'est déjà un début. Ce qui incitera peut-être chacun à réfléchir par la suite sur l'ensemble de ses usages. Vous pouvez déjà privilégier le Wifi à la 3, 4 ou 5G, plus consommatrices d'énergie. Une chose qu'on entend rarement, c'est le fait de préférer la livraison de vos colis dans un relais de livraison, plutôt qu'à domicile, ce qui permet de mutualiser le transport. Utilisez de l'électroménager économe en énergie. Un four à micro-ondes est par exemple beaucoup moins gourmand en énergie qu'un four électrique. Il en va de même pour l'autocuiseur ou « cocotte-minute ». Ou tout simplement pensez à mettre un couvercle sur les casseroles : cela permet d'économiser 30 à 70% d'énergie !

Sans oublier bien sûr, les gestes de base : éteindre la lumière quand on quitte une pièce, couper l'eau quand on se brosse les dents ou qu'on se lave les cheveux...

Vous pouvez aussi – pour réduire votre consommation d'énergie – utiliser des ampoules basse consommation, éteindre vos appareils électriques et débrancher les chargeurs non utilisés, faire du covoiturage (ou vous rendre à pied, en vélo, ou par bus à vos destinations quand cela est possible), choisir un ordinateur portable (et non de bureau) plus économe en énergie, boire l'eau du robinet et consommer local, fermer vos volets pour garder la chaleur et ajuster le thermostat...



HABITAT



L'habitabilité du territoire est une des priorités pour l'équipe municipale de La Clusaz.

Pour répondre à cet enjeu, la Commune va construire 16 logements en accession (Bail Réel Solidaire), dont la livraison est prévue à l'automne 2024. L'engagement de la Commune est très fort sur ce projet : la collectivité a acté en 2021 la cession d'un terrain communal à l'Office Foncier Solidaire pour que le programme puisse se réaliser. Elle garantit également la fiabilité économique du projet en apportant une subvention d'équilibre de 450 000 €. Le dépôt du permis de construire est en cours pour ce programme de logements, qui permettra à 16 ménages de s'installer durablement sur le territoire. L'année 2021 fut marquée par l'organisation du premier « Forum Habitat » le 25 septembre. Cet événement a permis de mobiliser des habitants, des élus locaux, des associations et des professionnels de l'immobilier autour de la question de l'accès au logement permanent et saisonnier. Ce format inédit a favorisé l'échange d'idées et de solutions en faveur d'un habitat plus inclusif. Une synthèse de ce forum sera diffusée prochainement.

Cette année fut également marquée par le lancement du Service de Logement Solidaire.

À travers ce dispositif, les propriétaires ont la possibilité de louer leur logement pour la saison à des employeurs du territoire (SATELC, restaurateurs...). L'ensemble de la gestion locative (états des lieux, quittance, versement) est assuré par une agence immobilière solidaire. Ce dispositif gratuit est gagnant-gagnant, car il sécurise la gestion locative pour les propriétaires, tout en permettant aux employeurs de loger leur personnel saisonnier.

À l'image de l'année écoulée, 2022 sera une année stratégique dans la mise en œuvre de la politique locale de l'habitat et elle commence bien ! En effet, le 7 février dernier, la ministre du logement a annoncé le passage de La Clusaz de la zone B2 vers la zone A. Ce changement de zonage est une avancée majeure, qui va faciliter l'accès à l'habitat permanent (location/accession) pour les ménages de La Clusaz, en élevant notamment les plafonds de ressources pour accéder au logement aidé.

En 2022, la Commune souhaite avancer également dans la réalisation d'un programme de logements coopératifs.

Très prisé par nos voisins européens, l'habitat coopératif offre la possibilité à des habitants de se regrouper au sein d'une société coopérative pour concevoir un logement autour de considérations sociales, écologiques et économiques. La Commune travaille actuellement sur la faisabilité technique du projet et sur l'accompagnement d'un groupe d'habitants prêts à se lancer dans l'aventure.

La production de logements saisonniers occupera également une place importante en 2022. Pour répondre à cet enjeu majeur, la Commune a préempté l'hôtel Le Gotty. La transformation de cet établissement hôtelier, fermé depuis 2019, va permettre de créer 35 logements saisonniers.

Depuis la création du service Habitat en 2019, l'équipe municipale de La Clusaz ne cesse de se mobiliser pour apporter des solutions en faveur de l'accès au logement. Ces efforts se poursuivront en 2022, avec de belles avancées en perspective.

TIERS-LIEU

Si vous posez la question à votre entourage, il y a de fortes chances que vous obteniez dix réponses différentes à la question « mais c'est quoi un tiers-lieu ? ».

À mi-chemin entre la maison et le travail, d'où le mot « tiers-lieu », cet espace a pour vocation d'être convivial et ouvert à tous, en créant du lien entre les générations et en favorisant le partage de connaissances et l'échange entre les habitants. Chacun peut prendre part aux ateliers, pour découvrir, apprendre et créer ou proposer des services, voire des événements, selon ses talents, ses passions et ses disponibilités.



Après la constitution d'un groupe de réflexion sur ce sujet (en allant à la rencontre d'hommes et de femmes qui se sont lancés dans l'aventure), une consultation citoyenne a été mise en place par le biais de la nouvelle plateforme <https://jeparticipe.laclusaz.org/> avec un questionnaire, distribué également en version papier dans le village. 120 personnes - que nous remercions - ont participé à cette enquête, confirmant leur intérêt pour ce nouveau lieu et permettant de donner leur avis sur le type d'activités souhaitées.

C'est ainsi qu'est né le premier événement « Notre village est un tiers-lieu » le week-end du 4 et 5 septembre 2021. Celui-ci a suscité beaucoup d'engouement et d'envie, chez tous ceux qui ont proposé des ateliers, mais aussi pour ceux qui y ont pris part. Ce succès a donné lieu à la création officielle du nouveau tiers-lieu de La Clusaz dès octobre 2021.

Aujourd'hui, le tiers-lieu est installé à la salle Sainte-Thérèse, où quelques travaux d'aménagement ont été effectués. Depuis octobre 2021, plus de 100 ateliers ont été proposés par 10 animateurs (en bien être, couture, peinture...), qui ont fait le bonheur des participants, qu'ils soient habitants, résidents ou simples visiteurs. Le tiers-lieu souhaite passer à l'étape supérieure, avec des projets déjà à court terme : installer un atelier bricolage, une cuisine pour réaliser des ateliers pâtisserie... Toutes les idées sont les bienvenues, du moment que l'on crée du lien entre les habitants !

Il a donc besoin de nouveaux porteurs de projet, de curieux, d'habitants d'un jour ou de toujours, afin d'étoffer son offre d'ateliers, de mettre en place des événements, de structurer son accueil, d'augmenter sa visibilité et d'aménager son intérieur.

C'est un lieu pour vous : afin qu'il puisse vous ressembler et vous rassembler, nous avons besoin de connaître votre avis. À ce titre, une consultation sera lancée sur la plateforme jeparticipe.laclusaz.fr

Par ailleurs, afin de consolider son développement, le tiers-lieu va être accompagné dans la structuration de sa gouvernance (prise de décision et statut juridique) et dans la définition de ses usages et équipements.

Si cette aventure vous tente, n'hésitez pas à nous contacter : vielocale@laclusaz.fr



JE PARTICIPE LA CLUSAZ LA PLATEFORME À VOTRE ÉCOUTE !

Cette année, une nouvelle plateforme a fait son apparition dans le paysage numérique de La Clusaz : jeparticipe.laclusaz.org !

Cet outil de consultation citoyenne donne la parole aux habitants. Depuis son lancement courant 2021, vous avez été plus de 400 à utiliser la plateforme pour partager vos remarques, vos idées et vos envies autour de projets (création d'un tiers-lieu ; aménagement du Champ Giguët) et de thématiques importantes pour le territoire (enquête Habitat).

En 2022, l'actualité de la plateforme s'annonce tout aussi riche avec le lancement en ligne du budget participatif (voir article dédié sur ce sujet), ainsi qu'un appel à manifestation pour le développement du tiers-lieu. Restez connectés !



BUDGET PARTICIPATIF

La Commune de La Clusaz va développer à la rentrée 2022, un budget participatif, afin d'accompagner les projets d'habitants souhaitant s'impliquer sur leur territoire.

Le budget participatif, qu'est-ce que c'est ?

C'est avant tout un outil de participation citoyenne.

Il permet à tous les Cluses de proposer des projets pour leur village. Ces projets, s'ils sont recevables et réalisables, seront soumis aux votes des habitants. Les projets lauréats seront ensuite réalisés avec le budget alloué pour chacun. Les projets peuvent concerner des propositions d'aménagement de proximité (jardins partagés,

bibliothèques de rue, équipements pour pistes cyclables) ou des dossiers plus structurants (projet de jardins flottants sur la Vilaine à Rennes par exemple).

Vous avez des idées pour votre village ? Vous souhaitez vous investir dans le développement de votre territoire ? Le budget participatif est une opportunité pour réaliser votre projet !

LE BUDGET PARTICIPATIF EN QUATRE ÉTAPES :

1. Dépôts des idées sur la plateforme jeparticipe.laclusaz.org
2. Étude de la recevabilité et de la faisabilité du projet : un cahier des charges sera établi afin de préciser les critères de sélection
3. Vote en ligne et désignation des projets lauréats
4. Réalisation des projets

Les informations concernant le lancement de la démarche seront diffusées sur le site de la Commune et sur la plateforme jeparticipe.laclusaz.org



CLAUDIA LA DOYENNE DU VILLAGE A FÊTÉ SES 100 ANS

Claudia, la doyenne du village, a fêté en 2021... ses 100 ans ! Au-delà de cet âge qui lui a permis de traverser les époques en un clin d'œil malicieux, Claudia est un « personnage » emblématique du village. Et si vous êtes de La Clusaz ou de ses alentours, vous la connaissez forcément...

Née à Entremont le 3 Novembre 1921, au bord du Borne, Claudia s'est mariée en 1941 avec René Pollet-Villard. Mère d'une famille nombreuse (6 enfants, Paul et Marie-Claude - nés pendant la guerre - puis Georges, Marie-Christine, Christophe et Jean-Michel, né et décédé malheureusement en 1956), cette femme de caractère est aujourd'hui une grand-mère et une arrière-grand-mère, tant aimée par ses 10 petits-enfants de 17 à 55 ans et 8 arrière-petits-enfants de 8 à 16 ans !

Claudia est venue à La Clusaz, à l'époque où elle n'était encore qu'une jeune fille, pour travailler, tout d'abord au Nouvel Hôtel, puis aux Bruyères chez Blanche Picolet, et ensuite à l'hôtel « Christiania » chez Lucien Thévenet, avant de rejoindre, après la guerre, « Chez Arthur », où elle accède en téléski, mais en montant sur les épaules des moniteurs - puisqu'elle ne skiait pas - pour aller en haut du Merle. En 1956, Claudia et son époux achètent des greniers, où ils créent alors une « épicerie tous commerces », devenue une « droguerie ménager », lors de la construction de la maison « en dur » en 1960, tenue jusqu'en 1968/69. Enfin, elle aidera au bar chez « Petit Jo » fin des années 70, début 80.

Tous racontent de nombreuses anecdotes à son sujet, de son passé de brancardière à Lourdes pendant quelques années, à son statut de « Chef autoproclamée de l'Église »



(son petit-fils César la nommant même « Mamy église »), pour laquelle elle œuvre depuis tant d'années, que ce soit à l'église Sainte-Foy ou aux chapelles. Celle qui - selon sa famille - « carbure à la Suze » est surtout la reine des confitures, ce qui ravit toute la famille, qui « obéit » à celle qui commande la maisonnée.

Cette spécialiste des soupes et des salades de pissenlits appelle aujourd'hui « ses copines » avec un téléphone mobile, mais n'en oublie pas pour autant de sortir son chapeau pour l'enterrement de son conscrit, le prince consort d'Angleterre. C'est ainsi, c'est Claudia. Le 5 novembre 2021, Monsieur le Maire lui a remis « la médaille de la famille », accordée aux personnes qui ont élevé de nombreux enfants, en leur apportant leur dévouement et des soins attentifs. L'attribution de la médaille est honorifique, c'est-à-dire qu'elle rend hommage à ces personnes et leur témoigne la reconnaissance de la Nation.



UN NOUVEAU CURÉ POUR LA PAROISSE : LE PÈRE ROSAZ

Le dimanche 12 septembre 2021, le Vicaire Général Emmanuel Blanc a installé le Père François-Emmanuel Rosaz comme nouveau curé de la Paroisse Saint-Pierre Favre, au sein de l'église Sainte-Foy de La Clusaz.

À la sortie de la messe, le Maire Didier Thévenet a tenu un discours de bienvenue suivi d'un verre de l'amitié, offert par la Paroisse, sous un magnifique soleil. Une ambiance chaleureuse régnait et le nouveau curé a pu faire plus ample connaissance avec les paroissiens.

Cet ancien électricien est entré comme religieux en 1982 dans la Congrégation Saint-Jean à Fribourg, avant d'être ordonné prêtre en 1987, le conduisant ainsi à beaucoup voyager par la suite, en France (des villages de l'Allier jusqu'à Marseille), mais aussi dans différents pays d'Afrique (Cameroun, Sénégal, Togo et Guinée), avant de revenir en Europe et de passer dix années à Bruxelles.

Après une année sabbatique, il a donc accepté l'appel de l'Evêque à devenir le nouveau curé de la Paroisse.



L'ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE LA CLUSAZ

Les mesures sanitaires durant l'année 2021 ont réduit les festivités et les déplacements en transport collectif. Ce qui nous a permis de découvrir le riche patrimoine religieux manigodin.

Sous un beau soleil, nous avons cheminé dans cette haute vallée du Fier si bien préservée, de la chapelle de Villard Dessous à la chapelle de la Charmette. Par le récit passionnant de notre guide, nous avons appris l'histoire de chaque chapelle, de leur architecture, des trésors qu'elles gardaient, mais aussi l'histoire et le mode de vie des habitants de ces hameaux. Ce fut l'occasion de connaître les processus qui ont été mis en place pour leur parfaite restauration. Nous avons bien sûr tous pensé à la rénovation de notre chapelle du Var. Ce bulletin municipal nous offre l'opportunité d'adresser un très grand merci avec nos félicitations à tous ceux qui

s'occupent du fleurissement de La Clusaz : aussi bien les personnes qui choisissent les fleurs que celles qui les entretiennent. Les compositions sont variées, en offrant des palettes de couleurs magnifiques. L'aménagement de l'espace le long du Nant est particulièrement apprécié. Nous ne pouvons pas imaginer ce que serait notre village sans fleurs !



Mail : arlc@la-clusaz.com

OGEC ORGANISME DE GESTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Ce sont des parents d'élèves bénévoles, qui ont une vie active et familiale bien remplie, mais qui consacrent tout de même de leur temps au profit de l'école, de son bon fonctionnement, de sa rénovation et de sa mise aux normes.

Cette année, les locaux ont été dotés d'un défibrillateur (posé à l'entrée du bâtiment) et la classe des « moyenne et petite sections » a été remise à neuf (peintures et plafonds). Les revenus de l'association proviennent des subventions communales, des frais de scolarité demandés aux familles et de l'organisation d'événements.

Cela fait maintenant deux années consécutives que la kermesse de l'école, nommée également « fête au village », ne peut se faire... Ce manque à gagner met à mal les finances de l'association. C'est pourquoi deux autres fêtes ont été organisées cette année : la Guinguette et le Marché de Noël. Nous remercions les parents d'élèves présents en tant que bénévoles, l'équipe d'animation de l'Office du Tourisme, les services communaux, ainsi que les membres des associations APEL et AFR pour leur aide lors de ces deux occasions.

Les membres de l'OGEC souhaitent rester optimistes et vous donnent rendez-vous cet été à la kermesse 2022 qui est fixée les 6 et 7 août.

L'OGEC recrute... Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas, nous vous attendons. Et tous les membres sont à votre disposition pour répondre à vos questions. L'OGEC est une association. **Corinne Besche**, la Directrice de l'école, est accompagnée de sept membres :

- Laetitia Pessey** : Présidente
- Renaud Pollet-Villard** : Vice-Président
- Sylvain Pollet-Villard** : Comptable
- Céline Suize** : Trésorière
- Sylvie Périllat-Merceroz** : Secrétaire
- Mathilde Pollet-Villard** : Membre actif et décisionnaire
- Fabien Agnellet** : Membre actif et décisionnaire



Mail OGEC : laetipessy@hotmail.fr

APEL ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

L'APEL est une association de parents bénévoles responsables aux services du groupe scolaire, des enfants, des parents et des enseignants.

L'APEL organise des actions pour recueillir de l'argent (ventes de sushis, d'articles pour Noël, tombolas...) permettant de financer des projets pédagogiques, mais pas que ! Son but est aussi de favoriser la rencontre et la création de liens entre parents (pots d'accueil, goûters...) et de participer à la vie associative du village (participation à la Fête des Fromages).

Pour toute information complémentaire : laclusapel@gmail.com

En cas de problème entre un ou plusieurs parents et un enseignant, le président de l'APEL peut, avec l'accord des parents concernés, en faire part à la directrice et jouer un rôle de médiateur.



ASSOCIATION DU PÊLE COWORKING

L'association Le Pêle coworking propose depuis quatre ans un espace partagé de travail et des services. Nous offrons un service innovant à nos visiteurs touristiques et accueillons de plus en plus de télé-travailleurs, notamment résidents secondaires, qui allient ainsi loisirs et travail.

Nous comptons désormais 12 coworkers abonnés, habitant dans les Aravis, qui travaillent au Pêle 1 à 2 jours par semaine, contribuant ainsi modestement, mais concrètement, au développement économique du territoire. Salariés, entrepreneurs, travailleurs indépendants... constituent une communauté d'entraide qui coopère et crée des projets.

Tous les lundis, ils se retrouvent au « Casse-croûte du Pêle » et se racontent LA nouvelle pro ou perso de la semaine qu'ils ont envie ou besoin de partager.

Nous avons accueilli deux nouveaux abonnés en janvier, qui ont gagné six mois d'abonnement, en remportant ex-aequo, notre premier Concours de Pitch ! Un pitch est une présentation orale de 3 à 5 minutes, destinée à convaincre son interlocuteur. Quand un porteur.euse de projet veut développer ce projet et en faire son activité professionnelle, il.elle « pitche » en permanence pour obtenir des financements, engager des partenariats, faire rayonner son projet... ! Dans cette initiative, notre objectif est de soutenir la création d'activités économiques dans la vallée, en faisant bénéficier ces entrepreneurs en devenir, d'un espace professionnel et d'une communauté de pairs.

L'association Le Pêle coworking est au service des professionnels ou des particuliers. Pour suivre toutes nos actualités, abonnez-vous à nos pages Facebook, LinkedIn et Instagram et inscrivez-vous à notre newsletter www.lepelecoworking.com/formulaire-newsletter

Et n'hésitez pas à nous contacter ou à pousser la porte : nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire !

Le Pêle coworking : 97 route de l'Étalle
Tél. 04 50 11 45 95 - contact@lepelecoworking.com



LE COMITÉ DE JUMELAGE « LA CLUSAZ-ARAVIS/PAMA-KOMPIENGA »

2022 est une année importante dans l'histoire de notre jumelage.

En effet, il y 40 ans, Jean Bétémps, Daniel Thèret, ainsi que Georges Couget (dit « jojo ») se sont rendus, pour la première fois à Pama, pour rendre visite à Onadja Booua et l'équipe de l'A.R.P.O (Association des Représentants de Pama à Ouagadougou), afin de rencontrer les populations locales et de créer une union entre ce village du Burkina-Faso (à l'époque Haute-Volta) et La Clusaz, (La Clusaz-Aravis). Cette rencontre a abouti à la création du jumelage une année plus tard. 40 années de partage, 40 années de rencontres, 40 années de soutien, 40 années de solidarité, 40 années de vraies amitiés avec nos amis burkinabés.

Mais nous sommes inquiets : malheureusement, depuis quelques années, la région de l'Est du Burkina-Faso, que nous soutenons, est menacée par un conflit armé dans les villages de la Komienga et aux alentours de Pama.

La conséquence est la fuite des populations, la fermeture des écoles et la migration de la population vers des villages apparemment plus sûrs. Ces événements créent des problèmes qui s'ajoutent à leurs difficultés endémiques. Ils ont dû assurer l'accueil de très nombreuses personnes déplacées, trouver des enseignants pour maintenir un minimum de scolarité aux nombreux enfants réfugiés, en attendant un retour à une vie plus sécuritaire dans la région de la Komienga. Une des priorités pour le comité local est d'assurer la survie pour ces déplacés, mais aussi pour les autochtones.



En effet, du fait de l'insécurité sur leur territoire, nombres de cultivateurs n'ont pu s'occuper du travail des champs, les privant ainsi de récoltes.

Solidarité / Soutien / Amitié : durant ces 40 années d'échange, certains d'entre nous ont eu la chance de rencontrer nos amis Burkinabés, lors de nos voyages annuels. Ces rencontres nous ont tous laissés des souvenirs indélébiles, remplis d'amitié et de partage. Ces sincères relations n'ont laissé personne indifférent. En espérant pouvoir y retourner en sécurité... N'abandonnons pas nos amis dans la peine. Ils ont besoin de nous, nous avons besoin d'eux !

Hier n'est plus. Aujourd'hui est là. Par lui naîtra demain.

Le Président, Bernard Giguët



Mail : Aravis.komienga@free.fr
Site web : www.araviskomienga.org

LE CLUB DE PATCHWORK

Le Club de Patchwork a repris ses activités au mois de septembre. Notre objectif pour cette année était l'exposition qui a lieu tous les trois ans et qui était prévue le week-end de la braderie mi-novembre 2021.

Celle-ci a demandé beaucoup d'investissement et de préparation, non seulement pour les patcheuses, mais aussi pour certains maris pour nous aider à installer la salle.



Cette exposition a rencontré beaucoup de succès et a permis aux membres de différents clubs de patchwork de la région de se rencontrer et d'échanger sur les diverses techniques employées pour réaliser les patchworks : appliqués, pièces, quiltings mains ou machine.

Un sembler était proposé en tombola et celui-ci a été gagné par tirage au sort. Rendez-vous dans trois ans et, en attendant, nous continuons nos rencontres les lundis et mercredis.



Si vous souhaitez nous rejoindre, ou pour tout renseignement :
Martine Collomb Gros au 06 19 27 95 57

LES PLACOS

L'Association des Placos de La Clusaz rassemble les collectionneurs de plaques de muselets de champagne. L'année 2021, un peu moins compliquée que la précédente, a permis de reprendre nos activités (réunions et déplacements sur les nombreux salons d'autres clubs de France) :

17 avril : notre assemblée générale - n'ayant pu avoir lieu au salon d'honneur de l'Office du Tourisme - a été organisée en comité restreint (à cause des mesures sanitaires encore en vigueur).

17 juillet : notre réunion échanges de capsules de champagne entre adhérents a eu lieu à la zone artisanale du Gotty, avec buffet froid à midi (45 participants pour cette belle journée). Un grand merci à la Mairie (élus et services techniques) pour le prêt des locaux et du matériel.

28 et 29 août : Fête des Fromages : en cette fin août, notre association et une vingtaine d'adhérents se sont impliqués dans l'organisation en tant que bénévoles dans cette belle fête, qui a été une réussite et qui aura permis de faire connaissance et de partager des bons moments de convivialité entre les associations de notre village durant ce week-end de fin d'été un peu glacial.

3 octobre : la 9^{ème} Bourse du club à la salle des fêtes a fait le plein avec 95 exposants venus de tous les clubs de France, mais aussi de Belgique et du Luxembourg. Monsieur le Maire et l'élu responsable des associations ont pu voir et constater que le club des Placos est très impliqué dans la vie associative de notre village et en extérieur.

Rendez-vous pris pour la 10^{ème} édition les 1^{er} et 2 octobre 2022 à la salle des fêtes de La Clusaz, avec une belle fête en perspective pour les 10 ans du club.



Président : Patrick Lacombe
Tél. 06 26 62 15 88 - Mail : patrick.lacombe.74220@gmail.com
Trésorière : Noëlle Demarteleire
Tél. 06 11 90 09 13 - Mail : ndemarteleire@gmail.com
Secrétaire : Dominique Minier
Tél. 06 98 17 34 94 - Mail : dom.minier@hotmail.com

LE BRIDGE CLUB ARAVIS

Le Bridge Club Aravis a son siège à La Clusaz. Il organise des tournois de bridge, homologués par la Fédération Française de Bridge, toute l'année, les lundis et jeudis à 16h15, permettant ainsi aux joueurs de faire plus tôt dans la journée diverses activités (promenades, randonnées, ski...).

Le club compte 59 membres, résidents permanents dans les Aravis ou résidents secondaires. Il accueille aussi, avec plaisir, les joueurs de passage, de tous niveaux, des débutants aux joueurs les plus chevronnés.

Les tournois se déroulent de façon très sérieuse, mais dans une ambiance amicale et conviviale, dans une grande salle confortable, dans le centre de La Clusaz, juste à côté de la bibliothèque et du parking central, 15 route de l'Étalle, au 3^{ème} étage, accessible par ascenseur.

Et les règles sanitaires sont respectées : pass vaccinal, port du masque, gel hydro-alcoolique. Un purificateur d'air a été installé.

Le club organise, comme chaque année, un grand tournoi en août, le tournoi Lac et Montagne, attirant plus de 100 joueurs du pays d'Annecy.

Une trentaine de membres se réunissent en septembre pour un séjour bridge d'une semaine, en Alsace en 2021, à La Grande Motte cette année, alliant tourisme et bridge dans une ambiance très amicale. Un des membres a initié quelques nouveaux joueurs et un projet est à l'étude pour dispenser des cours de perfectionnement par un moniteur diplômé.

Ce club serait très heureux d'accueillir de nouveaux membres, qui pourraient « développer leur sens de l'analyse et de la stratégie, ainsi que leur esprit de synthèse pour les plus jeunes et stimuler leur mémoire pour retarder le vieillissement du cerveau pour les plus anciens ».



Les personnes intéressées peuvent contacter :
Monique Cohade au 06 45 33 59 45
Vittorio Dall'Aglio au 06 47 22 87 65
Josette Mermillod au 06 62 32 04 68

L'ASSOCIATION GYM ET DANSE

Née en septembre 1998, l'Association Gym et Danse rassemble une trentaine d'adhérents, enfants et adultes, dans une ambiance conviviale.

Les cours sont encadrés par un professeur diplômé et certifié Pilates et Gyrokinesis, à la salle Sainte Thérèse tous les lundis soirs. Des parcours gymniques, ainsi qu'une initiation à la danse, sont proposés aux enfants à partir de 3 ans. Pour les adultes, des cours de Pilates, Gyrokinesis et barre au sol, sont proposés par petits groupes de 6 à 8 personnes, pour un travail de qualité.

Comment définir « Pilates » ? C'est une méthode de gym, qui permet de renforcer et d'assouplir le corps dans la globalité d'une façon harmonieuse, par des enchaînements de mouvements doux et précis rythmés par la respiration. L'utilisation de cercles, ballons, élastiques... aident à la pratique. Convient particulièrement aux personnes ayant des maux de dos, d'articulations, d'équilibre.

Et Gyrokinesis : c'est une méthode qui fait travailler le corps à travers tous les mouvements de la colonne vertébrale tout

en douceur et en fluidité. Le début de la séance commence en position assise sur un tabouret et se poursuit par un travail au sol. Les muscles et les articulations sont étirés, renforcés, libérés.



Téléphone : 06 15 18 70 55

ASSOCIATION GESTION SKI NORDIQUE AGSN

BILAN DE LA SAISON ÉCOULÉE 2020/2021 :

Avec une fréquentation en hausse de 62% par rapport à la saison dernière (déjà saison record), l'hiver 2020/2021 restera dans les annales du ski nordique. Bien entendu, ces chiffres sont à relativiser en raison du caractère particulier de la saison (restrictions sanitaires et fermeture des remontées mécaniques). Il n'en reste pas moins qu'une tendance à la hausse du nombre de pratiquants est à noter depuis quatre ans, avec une augmentation annuelle régulière de 10 à 15%.



SATISFACTION GÉNÉRALE DE LA CLIENTÈLE

Pour les « habitués », la qualité des pistes, les bonnes conditions de ski et une météo idéale en février ont largement compensé les problèmes liés à une forte affluence. L'espace dont bénéficie le domaine nordique fait qu'aucune saturation des pistes n'a été constatée.

Les mises en place d'un service d'aide au stationnement, ainsi que de toilettes publiques provisoires supplémentaires, ont été particulièrement appréciées.

Concernant la clientèle « exceptionnelle » venant principalement du ski alpin, la découverte d'une montagne « autrement » a été - de manière générale - une expérience positive, poursuivie cette année par certains, en complément d'un retour au ski alpin.

Parmi cette nouvelle clientèle, une partie non négligeable venue de grandes stations d'altitude (notamment de celles où peu d'autres pratiques de la montagne n'étaient proposées), a découvert avec plaisir La Clusaz, son charme de station village et toutes ses activités.

Concernant les événements, l'AGSN a activement participé avec le Club des Sports à l'organisation de la course FIS.



PRÉVISIONS POUR CET HIVER 2021-2022 :

Au vu du bon début de saison et du manteau neigeux assuré pour l'hiver, les perspectives restent très positives.

PROJETS :

Outre le remplacement normal de matériel obsolète, l'essentiel des projets de l'AGSN réside en une amélioration de l'offre.

Parmi ces projets, les plus urgents (stationnement, renforcement des toilettes publiques et agrandissement de la salle hors sac) répondront non seulement aux attentes de la clientèle touristique, mais permettront également l'accueil de scolaires tout au long de l'hiver et par toute météo, actuellement impossible avec l'offre existante.

La totalité de ces projets seront éligibles au Plan Nordique départemental annoncé l'automne dernier, qui devrait donc les soutenir de manière significative.

VIE INTERNE DE L'ASSOCIATION :

Lors de notre dernière Assemblée Générale, une modification des statuts a été effectuée, afin de permettre à tout acheteur de pass saison de devenir membre.

Le Président en exercice depuis six ans, Jean-Yves Basset, et le secrétaire en place depuis quatre ans, Jacques Agnellet, ont respectivement passé le flambeau à André Iriart (nouveau Président) et Gaston Cavagnoud (nouveau secrétaire).

Un grand merci à Jean-Yves et Jacques pour leur travail au sein de l'AGSN durant toutes ces années et à André et Gaston d'avoir accepté ces missions, qui ne manqueront pas d'être chargées au vu des projets à réaliser.



L'ÉCOLE DU SKI FRANÇAIS

BILAN DE LA SAISON ÉCOULÉE 2020/2021 :

Au moment où nous écrivons ces lignes (Noël 2021), l'inquiétude est grande par rapport à la situation sanitaire et pour la suite de cette saison d'hiver. C'est bien dommage car notre activité à l'ESF est en nette hausse.

Nous sommes en train d'établir un nouveau record de fréquentation dans nos cours de ski pour ces vacances de Noël, et nous avons un taux de réservation également record pour le reste de la saison.

Notre métier attire les jeunes et nous enregistrons cet hiver l'inscription de 24 nouveaux moniteurs stagiaires en formation pour préparer le diplôme d'État. Quatre anciens ont décidé de mettre un terme à leur carrière et nous avons donc un effectif de 267 monitrices et moniteurs.

Pour terminer sur une note humoristique, nous vous annonçons que depuis l'an dernier, nous nous diversifions dans l'immobilier en construisant des logements (igloos géants) avec des matériaux 100% naturels que l'on trouve en abondance chez nous : la neige et l'huile de coude...

Jérôme PESSEY
Directeur de L'École du Ski Français de La Clusaz

ESF, 9 Chemin de la Croix
74220 La Clusaz - 74220 La Clusaz
Mail : info@esf-laclusaz.com
Tél. +33 (0)4 50 02 40 83



LE CLUB DES SPORTS

Le bilan de l'année 2021 peut se résumer pour le Club en un énorme élan de générosité et de solidarité.

Après la fermeture des remontées mécaniques fin 2020, nous avons débuté l'année sur une équation avec de multiples inconnues. Faire skier l'ensemble de nos sections ski et snowboard, ce qui amenait à un fonctionnement normal de notre activité, mais avec une inconnue financière de taille : serions-nous capables de surmonter une perte qui pouvait mettre en péril notre structure ?

Nos partenaires SATELC et Mairie ont tout mis en œuvre pour limiter ce risque, l'un en mettant à disposition gratuitement pour le club des pistes et des remontées mécaniques, l'autre en assurant le versement des subventions financières.

Puis, à partir de mars sont arrivées les aides et, on peut le dire, de tous les côtés : fond de solidarité, Urssaf, Conseil Départemental, Conseil Régional, plan de relance... C'est à ce moment-là que nous avons pu constater qu'à La Clusaz, le Club des Sports « ne meurt jamais » pour reprendre le titre d'un célèbre film.

C'est ainsi que nous tirons un bilan de cette année 2021 très positif et humainement extraordinaire. Nous retiendrons :

> L'ACCUEIL DES CLUBS DES ARAVIS...

sur nos pistes pour qu'il n'y ait pas de laissés pour compte et cette solidarité « Aravis »,

> 166 JOURNÉES D'ENTRAÎNEMENT...

sur les pistes de ski de La Clusaz, soit près de 50 000 heures de formation pour toutes les sections ski et snowboard. À cela s'ajoute la formation des sports d'été (préparation physique, sections VTT, escalade) et bien entendu des sections « sports de glace » (patinage artistique et hockey sur glace).

**166 journées
d'entraînement
50 000 heures
de formation...**

MERCI À TOUTES ET À TOUS POUR VOTRE SOUTIEN ET VOTRE AIDE !

Sans les bénévoles, les acteurs économiques de la station, la Mairie, son Conseil Municipal et ses services, les partenaires « institutionnels » que sont la SATELC, l'Office du Tourisme, l'AGSN, l'ESF, les partenaires financiers, les donateurs, tous les jeunes (et moins jeunes) adhérents et bien entendu les Cluses, nous sommes certains que tout cela ne pourrait pas arriver.

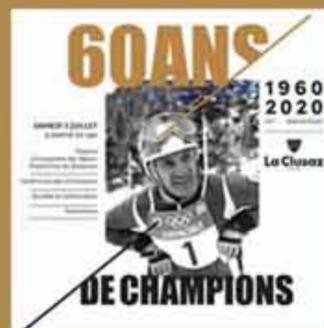
> DES MÉDAILLES EN TRÈS HAUT NIVEAU AVEC :

QUENTIN SODOGAS élu « Rookie of the year » (meilleur jeune de la coupe du monde) en snowboard cross.

HUGO LAPALUS, champion du monde U23 et qui se paye le luxe d'une médaille de bronze par équipe aux championnats du monde Senior d'Oberstdorf et de remporter le « globe » de meilleur jeune (U23) de la coupe du monde de ski de fond.

MARIE POLLET-VILLARD en ski alpinisme qui revient avec deux médailles (argent et bronze) des championnats du Monde Espoir de la discipline.

Tout cela mis en exergue par la 3^{ème} place du trophée AFESA récompensant les meilleurs Clubs en ski alpin derrière Courchevel et Val d'Isère.



> LA SOIRÉE DES 60 ANS DE CHAMPIONS EN JUILLET, en même temps que nous fêtons les 90 ans du Club des Sports de La Clusaz et rendons hommage à l'instituteur Joseph Bertone et tous ceux qui ont fait de notre Club une véritable pépite.

> ET, POUR FINIR, LES RETROUVAILLES AVEC LE BÉLIER D'ÉTÉ ET SES 3 500 PARTICIPANTS (PREMIÈRE ORGANISATION POST COVID).

En 2022, tout est planifié pour que nous puissions mener à bien notre mission de club formateur de sportifs et d'organisateur d'événements sportifs.

Après le Bélier, le Bélier Blanc, nous allons en juin 2022 organiser le Bélier VTT, signe que notre motivation n'a pas flanché et que nous voulons donner au village toute la reconnaissance que nous avons à travers ces événements riches en compétiteurs qui viennent découvrir tout le charme de La Clusaz.

BRAVO

Et un grand BRAVO à **Hugo Lapalus** pour sa médaille de Bronze aux JO de Pékin 2022 sur le relais 4x10 km, à **Quentin Sodogas** remplaçant en snowboard cross lors de ces Jeux Olympiques et la participation de **Mathias Menendez** aux Jeux Paralympiques en para-snowboard.

Nous sommes très fiers de vous !!!



M. Menendez

H. Lapalus

Q. Sodogas

Didier Galland

Président du Club des Sports de La Clusaz

Club des Sports La Clusaz - 125-127 route de l'Étalle - 74220 La Clusaz
Mail : info@club-laclusaz.com / Tél. +33 (0)4 50 32 69 50

LES SAPEURS POMPIERS DE LA CLUSAZ

LES EFFECTIFS

26 FEMMES ET HOMMES

ET POUR CERTAINS, DES SPÉCIALITÉS :

- 1 infirmier sapeur-pompier (SP)
- 3 équipiers de première intervention en montagne (EPIM)
- 3 animaliers
- 3 sapeurs-pompiers professionnels (SPP)
- 2 équipiers en unité sauvetage déblaiement (SD)
- 4 formateurs

MÉDAILLES

Médaille d'honneur niveau argent pour 20 ans de service :

Adjudant Matthieu Collomb-Gros
Sergent-Chef Christophe Suize
Sergent-Chef Cyril Pollet-Villard
1^{ère} Classe Benoît Pollet-Villard

NOMINATIONS

Pascal Tuair, nommé **Adjudant-Chef**
Matthieu Collomb-Gros, nommé **Adjudant**
Thibault Pollet-Villard, nommé **Adjudant**
Manon Neyraud, nommée **Sergent-Chef**
Bryan Bachelard, nommé **Caporal**
Anthony Laplace, nommé **1^{ère} classe**
Sarah Maistre, nommée **1^{ère} Classe**



NOUVELLE RECRUE

Elsa Gallay

JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Rémi Collomb-Gros et Victor Laplace

DÉMISSION

- **Après 20 ans de service :**
Benoît Pollet-Villard
Romuald Mermillod
- **Pour cause de mobilité :**
Gaétan Rey

DISPONIBILITÉ D'UNE ANNÉE

Cyril Pollet-Villard

NOMBRE D'INTERVENTIONS



Secours à personne : 155
Feux : 15
Divers : 10

RECRUTEMENT

Les sapeurs-pompiers volontaires sont le cœur du dispositif français de sécurité civile et de secours aux personnes.

Parmi les 253 000 sapeurs-pompiers actifs partout en France, près de 80 % sont sapeurs-pompiers volontaires, c'est-à-dire que, en plus de leur travail ou de leurs études, ils donnent de leur temps pour secourir et aider la population. Au sein d'un centre de secours proche de chez eux, les sapeurs-pompiers volontaires démontrent chaque jour leur solidarité et leur altruisme en participant à la chaîne des secours.



RÉVÉLEZ LE SAPEUR-POMPIER
VOLONTAIRE QUI EST EN VOUS

Cet engagement citoyen, après une formation initiale qui varie selon les missions exercées, s'effectue en fonction des disponibilités et de la vie personnelle de chacun. L'engagement de ces femmes et hommes est indispensable pour permettre à nos concitoyens d'obtenir un secours d'urgence efficace partout sur le territoire.

La Clusaz étant un village saisonnier, nous bénéficions de l'aide d'une équipe renfort l'été et l'hiver, mais notre effectif ne suffit plus à assurer les départs en intersaison.

Donc si vous avez un petit peu de temps, rejoignez-nous !

Pour plus d'informations, contacter Philippe Agnellet, chef de centre du CPI La Clusaz au 06.60.53.30.66

CONSEILS DE POMPIERS

Vos mains peuvent sauver une vie : formez-vous aux gestes de premiers secours.

Proposée avec l'union départementale des sapeurs-pompiers de Haute-Savoie, la formation s'adresse à toutes les personnes à partir de 10 ans, par groupe de 10 personnes maximum. Elle est accessible aux personnes handicapées.

La durée est de 7 heures minimum, pour une formation en présentiel. Le délai d'accès à la formation est variable en fonction des disponibilités des salles et des formateurs.

Les thèmes abordés sur adulte, enfant et nourrisson sont :

- Alerte des secours
- Alerte et protection des populations
- Arrêt cardiaque (avec défibrillation externe)
- Brûlures
- Hémorragies externes
- Malaise
- Obstruction aigüe des voies aériennes par un corps étranger
- Perte de connaissance
- Plaies
- Protection
- Traumatisme



Pour plus d'informations : manon.neyraud@sdis74.fr

MOBILISATION

Le 23 octobre 2021 à 20h, les sapeurs-pompiers de La Clusaz se sont joints aux quelques 650 pompiers hauts-savoyards, afin d'illuminer un des 60 sommets en rose et de sensibiliser ainsi au dépistage du cancer du sein.



LA POLICE

Le service de la Police Municipale de La Clusaz est composé de cinq agents : un chef de police, un brigadier-chef principal, un agent de surveillance de la voie publique, un agent administratif et un placier régisseur du marché.

MISSION :

Le policier municipal, qui exerce toujours en uniforme, a pour mission la prévention et la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques. Il agit sous l'autorité du Maire et possède des pouvoirs de police administrative, mais aussi de police judiciaire.

STATIONNEMENT DES VÉHICULES :

La Police Municipale effectue des contrôles du stationnement en zone bleue dans le secteur du centre village. Cette surveillance permet un turn-over efficace du stationnement des véhicules, aux bénéfices des commerçants des zones surveillées. Les agents portent une attention particulière aux véhicules en stationnement abusif sur la voie publique. Elle surveille également les stationnements lors des manifestations événementielles. Toutes autres infractions au stationnement sont bien évidemment verbalisées par les agents de la Police Municipale.

CIRCULATION ROUTIÈRE :

Les agents de Police Municipale sont habilités à constater et verbaliser toutes infractions au code de la route. Ils effectuent des contrôles de vitesse sur l'ensemble du territoire communal. Une attention particulière est portée sur le centre-ville où la limitation est de 30 km/h. Des opérations sont également menées conjointement avec les militaires de la Gendarmerie de Thônes, afin de lutter contre les incivilités routières.

SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE :

La Police Municipale effectue des patrouilles d'ilotage pédestres et véhiculées, afin de faire respecter les arrêtés municipaux et d'être au plus proche des demandes des administrés.

Les bureaux de la Police Municipale sont situés au 15 route du Col des Aravis.
Tél. 04.50.32.65.22 - Mail : police.municipale@laclusaz.fr



TRANQUILLITÉ PUBLIQUE :

Les policiers municipaux sont sollicités afin de gérer les problèmes de voisinage, de capturer les chiens en divagation, d'assister les personnes en danger, de constater les dégradations pouvant être commises sur le mobilier urbain ou bâtiments publics. La Police Municipale, sur réquisition de la Gendarmerie, transmet les images de la vidéoprotection de la Commune.

MANIFESTATIONS :

La Police Municipale a pour mission la sécurisation des manifestations, qu'elles soient exceptionnelles (sportives, culturelles, commerciales) ou régulières (marchés hebdomadaires, foires, cérémonies patriotiques).

MISSIONS ADMINISTRATIVES :

Le service de Police Municipale a en charge les régies (parkings, horodateurs, marchés, foires, cirques), gère les demandes concernant les débits de boissons temporaires et les licences, les ventes au déballage, les commerçants non sédentaires, les cirques, ainsi que les objets trouvés. Les agents de Police Municipale rédigent les arrêtés municipaux (manifestations culturelles, sportives, travaux ponctuels de voirie, occupations du domaine public à but commercial...).



MASTER PLAN VTT TRAVAUX VTT

Suite au Master plan VTT réalisé par System D, plusieurs aménagements et nouveautés ont eu lieu cette année 2021 sur la station.

À commencer par la création de deux nouveaux plans de pistes VTT plus lisibles et plus compréhensibles de notre produit vélo.

Un plan « Gravity » axé sur les produits descente et enduro et un plan « XC E-Bike » axé sur les produits cross-country et VTT électrique.

De plus, toutes nos pistes VTT figurent également sur la nouvelle application mobile « Virée en Aravis » de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes.

Afin de répondre aux attentes de notre clientèle « familiale », nous avons créé notre première piste de descente VTT d'un niveau vert, qui a rencontré un franc succès l'été dernier.

Toujours dans le domaine de la descente, une nouvelle piste d'enduro d'un niveau bleu a été créée, afin d'accessibiliser cette pratique.

Par ailleurs, nous répondons également au développement du VTT électrique par l'ouverture de quatre pistes VTTAE « panoramique » pour faire découvrir à notre clientèle nos plus beaux panoramas de la station. Enfin, au sein même du village, nous avons multiplié la mise en place de racks à vélo, afin de maximiser le stationnement de nos VTT.

L'année 2021 a été riche en création sur le secteur VTT, avec la piste verte de la Motte, la bleue du Tétris et quatre circuits panoramiques. L'objectif est de proposer un produit adapté pour le plaisir de tous.

Ce printemps, des travaux d'amélioration et de requalification du domaine VTT seront réalisés, notamment sur le secteur du Crêt du Loup et la partie amont de la piste de descente du Loup (n°9), qui est l'une des plus fréquentées de la station en raison de sa position centrale sur le Domaine. Le projet permettra de rendre l'itinéraire accessible au plus grand nombre.

D'autres aménagements sont prévus pour 2022 : affaire à suivre...



NETTOYAGE DU FERNUY

Suite à l'avalanche du 29 janvier 2021 ayant causé des dégâts dans la Combe de Fernuy, les différentes entités participant à la vie du domaine skiable (ESF, ESI, Service des pistes) et l'association de Chasse de La Clusaz ont collaboré à des journées de nettoyage et de remise en état du site début juin 2021. Un bel effort collectif a permis de lui rendre son aspect d'origine. De gros travaux de nettoyage de rochers, notamment, ont continué jusqu'à l'automne pour permettre la préparation de la saison hivernale.

REMONTÉES MÉCANIQUES

RETOUR SUR L'OUVERTURE DE BALME EN MAI 2021

La saison 2020/2021 restera marquée par la crise de la COVID et de ce fait, par la fermeture administrative totale des remontées mécaniques.

Totale ? Non, pas tout à fait puisque la SATELC a assuré 175 sessions d'entraînement pour les jeunes du Club de Ski et surtout, parce que, les 23 et 24 mai 2021, nous avons été les seuls à lancer notre saison dès que nous avons pu le faire. « J'ai vécu les finales de la Coupe du Monde en 1998, en 2020 et j'étais aussi à l'ouverture de Balme en mai 2021 ! » raconte ainsi un skieur amoureux de notre station. De nombreux médias étaient présents pour couvrir cet événement qui restera longtemps dans les mémoires.

Cette réussite, nous la devons, avant tout, aux équipes de la SATELC, des Pistes, de l'Office du Tourisme et de la Mairie, qui ont su se mobiliser pour partager avec les 2 000 personnes présentes, une expérience unique, alors que plus de 35 000 auraient souhaité être avec nous...

Pourquoi avons-nous fait cela ? Parce que nous sommes avant tout des passionnés. Notre raison d'être, c'est de partager cette passion avec notre communauté, nos partenaires, nos collaborateurs et bien sûr, nos clients. Mais à travers cet événement, c'était l'occasion également de conforter le professionnalisme, la réactivité et l'engagement de nos équipes. C'était également l'occasion de réaffirmer qu'à La Clusaz, il se passe toujours quelque chose de différent et surtout, qu'il ne faut jamais abandonner.

Cela restera donc un très grand souvenir, aussi bien pour les équipes qui ont pris part à son organisation, que pour ceux qui ont eu la chance de pouvoir en profiter.

PRÉPARATION DE LA SAISON 2022

Après plus de 18 mois de préparation avec la saison blanche de 2021, nous avons débuté cette saison 2022 dans d'excellentes conditions : un enneigement exceptionnel, une météo favorable, des clients ravis, tout était réuni pour démarrer cet hiver de manière historique.

Même si l'on dit à La Clusaz que « c'est à la fin de la foire que l'on compte les bouzes », les premiers retours de nos clients sur le remplacement du télésiège du Champ Bleu, la rénovation du restaurant de la Bergerie, l'éclairage de la piste du Merle permettant des nocturnes les samedis, dimanches et mardis sont d'ores et déjà très positifs.



Comme ailleurs, nous sommes touchés par les conséquences de la COVID et du Pass Sanitaire, qui est obligatoire dans les files d'attente et sur/dans nos remontées mécaniques. Mais nous sommes tellement heureux d'accueillir nos clients cette année que, tous les jours, nos équipes vous rappellent avec un grand sourire ces consignes indispensables à une fin de saison la plus tardive possible, le 1^{er} mai 2022.

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA TRANSITION TOURISTIQUE EN MONTAGNE

Commandés par le gouvernement et coorganisés par Transition des Territoires de Montagne et Mountain Wilderness, les États Généraux de la Transition Touristique en Montagne (EGTTM) ont réuni près de 2000 personnes sur toute la France.

L'objectif ? Réunir et faire échanger tous les acteurs de la montagne pour qu'ensemble, ils partagent une vision commune de cet environnement et proposent des actions concrètes et réalistes au vu des enjeux économiques, sociaux et environnementaux qui se présentent à nous, aujourd'hui et demain.

Localement, l'atelier des Aravis a identifié concrètement cinq enjeux majeurs à traiter en priorité sur ce territoire :

Le logement : Comment limiter, voire maîtriser la pression foncière et donc la destination de l'habitat sur notre territoire ?

La mobilité : Quelles alternatives à la route ?
Besoin de réguler certains accès à nos sites ?

L'alternative au ski : Quelle réelle diversification et avec quel modèle économique ?

La gouvernance : Comment animer son territoire en toute sérénité ?

Le réchauffement climatique : Quelles actions prioritaires pour faire des Aravis une destination sans émission de Gaz à Effet de Serre ?

Les attentes des participants étaient fortes, notamment dans les Aravis où ces sujets sont prégnants et où la diversification fait déjà partie du quotidien.

Toutefois, malgré la qualité des interventions lors des séances plénières nationales, la diversité et le nombre de personnes présentes et un énorme travail d'intelligence collective, beaucoup de participants des Aravis ont pu regretter l'insuffisance des propositions pragmatiques et réalistes pour

engager une véritable transition touristique en montagne à court et moyen terme. Ainsi, nous retiendrons de ces EGTTM que nous devons aborder ce sujet avec beaucoup d'humilité et de responsabilité, parce que chaque territoire doit trouver son propre modèle de transition touristique.

Vous trouverez toutes les propositions originales faites par les participants à ces ateliers Aravis, dont la plupart ont été retenues au niveau national dans le lien ci-après : Aravis - États Généraux de la Transition du Tourisme en Montagne (eg-transitionmontagne.org).

D'ores et déjà, certaines mesures ont été prises par La Clusaz en renonçant à l'accueil d'opérateurs touristiques ou par la SATELC, en diminuant les émissions de nos Gaz à Effet de Serre pour répondre aux engagements de la COP21 et d'autres le seront prochainement. En effet, La Clusaz a validé une feuille de route ambitieuse pour devenir la référence des stations de montagne de demain.

Mais dans cette vision responsable, ne confondons pas vitesse et précipitation, notamment dans la perspective d'évolution de notre modèle économique autour du ski. Effectivement, les études de Météo France nous permettent d'envisager encore la même skiabilité que ces 30 dernières années jusqu'en 2050 !

Alors soyons ambitieux, respectueux et visionnaires pour l'avenir de notre territoire, comme l'ont toujours fait les anciens depuis un siècle, en trouvant un équilibre entre développement économique et développement durable.

Mais soyons également pragmatiques, réalistes et responsables pour proposer à nos enfants la possibilité d'habiter, de travailler et tout simplement de vivre à La Clusaz !



L'OFFICE DU TOURISME - DANS LE RÉTROVISEUR : 2021, UNE ANNÉE INÉDITE

Suite à la décision du gouvernement de fermer les remontées-mécaniques, l'Office du Tourisme a déployé, en accord avec la Mairie, une stratégie de communication et de relations presse très marquée avec des prises de parole assumées à l'instar du manifeste « La Clusaz est un territoire vivant, un village de montagne ».

Cette première prise de position a permis à La Clusaz d'avoir une visibilité importante dans les médias et de nous assurer un taux d'occupation moyen sur la saison, qui a relativement bien résisté, avec seulement 23% de baisse, versus 65% en moyenne dans les stations françaises.

La Clusaz a su proposer des séjours et des expériences à ses clients, malgré la perte du pilier ski alpin. Cela s'est traduit par exemple avec l'ouverture d'un domaine ski de rando, la création d'igloos, un labyrinthe de neige, des ateliers envers du décor et expositions en libre-service.

Tout cela a été possible avec la mobilisation des équipes du service des Pistes, de l'Office du Tourisme, de la Mairie et de la SATELC, ainsi que de l'ensemble de nos socioprofessionnels. Nous pouvons tous les remercier !

Quelques jours après la levée des fermetures administratives des remontées-mécaniques en France, l'ouverture du secteur de Balme les 23 et 24 mai nous a permis de concentrer sur une saison de 48 heures, l'équivalent des retombées presses réalisées habituellement en deux mois avec 183 retombées tous médias confondus. L'audience télévisée sur les chaînes nationales sur cette opération représentent un montant de 350 000 euros en équivalence publicitaire. Une couverture

médiatique inédite pour une opération d'envergure, qui a été réalisable grâce à la mobilisation active de la SATELC et du service de Pistes. Bravo à eux pour ce tour de force.

Malheureusement, des événements ont dû être annulés en 2021, sans possibilité d'alternatives : les Full Moon, le Freeride Junior Tour, la Coupe d'Europe de Slopestyle, les ski show, le Derby de Balme, le LCZ Fest, le Confins trail'n ski, le retour des champions, la Boarder Line, le Défi Foly, la Der des ders, l'Alps Bike Festival et enfin la fête du Reblochon. Toutes les animations habituelles ont également été annulées.

Mais les contraintes sanitaires nous ont également amenés à développer de nouveaux projets ou à renforcer des temps forts station pour les inscrire dans le temps :

1. CHAMP DES PLATINES

L'Office du Tourisme en partenariat avec Radio Meuh a mis sur pied en 2020 le « Champ des Platines » avec des DJ set en plein air dans les Alpagnes.

Dans un contexte sanitaire compliqué, trois dates ont pu être maintenues et le concept de ce Champ des Platines a pu se développer et apporter des nouveautés. Prise en charge de la buvette, venue d'artistes reconnus tel que Guts ou Yuksek, le Champ des Platines a franchi un nouveau cap et rassemble de plus en plus de public en tout genre, à la recherche de bon son et de dépaysement dans les alpages de La Clusaz... Rendez-vous en été 2022 !

2. LA GUINGUETTE DES ALPES

Face à l'impossibilité de maintenir nos événements traditionnels (Bal des Pompiers, Fête au Village, Fête du Reblochon...) et avec une forte volonté de continuer à faire vivre le village aux côtés des associations investies dans ces événements, l'Office du Tourisme a renouvelé les soirées « Guinguette ».

Chaque mercredi, nous avons donc accueilli sous les guirlandes du Bossonnet différents groupes de musique pour des concerts en plein air. Chaque association était à tour de rôle en charge de la buvette et de la restauration. Plusieurs centaines de personnes se sont donc retrouvées lors de ces « Guinguettes des Alpes », un format qui plait et qui rassemble aussi bien les vacanciers que les habitants de La Clusaz. Un format qui n'aurait pas été possible sans le soutien des différentes équipes de la station (particulièrement les services techniques de la Mairie et SATELC) et l'investissement des associations (pompiers, harmonie, parents d'élèves, agriculteurs, artisans, conscrits). Merci et bravo à eux.



3. FÊTE DES FROMAGES

Le 28 et 29 août 2021, La Clusaz a été la capitale des fromages. Deux jours d'animations festives autour d'une centaine de producteurs, transformateurs et affineurs, venus présenter les huit fromages de Savoie.

De la montée à l'alpage avec les troupeaux jusqu'au grand bal populaire en passant par les démonstrations de fabrication de fromages et présentations des animaux, vous avez pu retrouver une multitude d'activités dans le village, accompagnées bien évidemment de concerts, danses folkloriques, marchés d'artisans, visites culturelles et d'animations pour les enfants.

Avec plus de 20 000 visiteurs sur les deux jours de l'événement, cette fête a été un succès pour la profession agricole de La Clusaz, l'Association des Fromages Traditionnels des Alpes savoyardes (AFTALP) et le Syndicat Interprofessionnel du Reblochon présidé par Marie-Louise Donzel-Gonet.

4. SAVOIE MONT-BLANC FREESTYLE TOUR

Pour la première fois, Savoie Mont-Blanc organisait une tournée freestyle dédiée au skate, à la trottinette et au BMX.

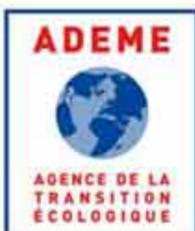
Une équipe de « riders » internationaux a donc sillonné les routes en passant par Tignes et Avoriaz pour faire une étape finale à La Clusaz. L'été indien portait plus que jamais son nom en cette fin septembre avec un soleil radieux, des températures estivales et la plus belle affluence de la tournée : pas moins de 5 000 visiteurs se sont retrouvés sur le skate park, déplacé pour l'occasion au Champ-Giguet.

De nombreux médias spécialisés étaient également présents pour relayer les plus belles images du freestyle estival made in La Clusaz, avec en prime une démonstration des jeunes du Club des Sports sur l'airbag. Cette réussite prouve à nouveau que l'esprit freestyle règne toujours à La Clusaz et qu'il a de belles années devant lui !



PRÉPARER L'AVENIR

De manière concertée avec la Mairie, l'Office du Tourisme s'est engagée dans une démarche durable.



La première étape a consisté à réaliser avec la Commune un Bilan Carbone de notre territoire en lien avec l'ADEME. Très peu de stations en France ont fait cet exercice. Il permet de savoir d'où l'on part pour définir un plan d'action et mesurer le poids de notre économie touristique en termes de CO2.

L'Office du Tourisme s'est également impliqué dans le magazine « Les Passeurs » qui a pour objectif d'imaginer et de construire la montagne de demain. Une conférence et un débat avec les professionnels du tourisme et les habitants du village est d'ailleurs en projet en 2022 avec les experts des Passeurs.



En parallèle, en accord avec la Mairie, l'Office du Tourisme a organisé un séminaire stratégique avec les élus, des professionnels et nos équipes pour définir une vision commune de La Clusaz en 2050. L'avenir se prépare maintenant et nous souhaitons anticiper les impacts du réchauffement climatique.

Dans ce cadre, en concertation avec la Municipalité, l'Office du Tourisme a poursuivi ses actions autour des piliers stratégiques suivants :

1. MARQUE LA CLUSAZ

Conforter la notoriété et l'image de notre destination tout au long de l'année. Engager nos clients dans notre mode vie, notre état d'esprit et dans tout ce qui anime le village au quotidien.

2. EXPÉRIENCE CLIENT

Améliorer l'expérience de nos clients avant, pendant et après leurs séjours. L'objectif est de lever les freins et les irritables qui détériorent l'expérience et la perception du séjour.

3. DÉVELOPPEMENT

Déployer des nouveaux outils et des actions garantissant les retombées économiques locales liées au tourisme.

4. INFRASTRUCTURE TOURISTIQUE

Participer aux réflexions sur l'évolution de nos équipements et permettre l'évolution de nos infrastructures dans le cadre du schéma directeur « Diversification touristique » qui sera livré en 2022. Son déploiement sera une véritable colonne vertébrale pour notre économie touristique.

5. DÉVELOPPEMENT DURABLE

C'est un sujet prégnant dans nos prises de décisions et nos actions. Accueillir nos clients, garantir nos emplois, tout en limitant l'impact de notre économie et nos actions sur le vivant.

6. PILOTAGE

Concernant l'hiver 21/22 qui est en cours, nous notons la solidité et l'attractivité de La Clusaz pour cette saison avec un domaine skiable ouvert dans son intégralité et des restrictions qui se lèvent progressivement. Les vacances de Noël et le jour de l'an ont été globalement bonnes. La première semaine de janvier, avec les vacances de nos amis Belges et Hollandais, a permis aux acteurs économiques de faire un bon démarrage sur le mois de janvier. L'anticyclone et le bon niveau d'enneigement de notre domaine skiable nous a permis de faire de bons week-ends de fréquentation avec une clientèle de courts séjours et nos excursionnistes. L'envie de skier se confirme bien dans nos statistiques de fréquentation.

OFFICE DU TOURISME :
LES ÉQUIPES

L'Office du Tourisme, c'est aujourd'hui une équipe de 24 talents investis pour faire rayonner La Clusaz au-delà de ses frontières. Elle assure à nos clients l'expérience la plus authentique et sincère possible. Elle soutient l'économie touristique et elle participe à la création de richesses localement.

En termes d'organisation, suite à plusieurs départs au sein du service Communication et Marketing de l'Office du Tourisme, l'équipe a accueilli de nouvelles recrues ces derniers mois et doit finaliser ses recrutements en 2022. Ces changements ont également été l'occasion de réorganiser les missions en interne et d'intégrer de nouvelles compétences pour répondre aux nouveaux enjeux de la communication, pilier de la performance de remplissage et de la fidélisation client.

Dans la continuité des actions menées ces derniers mois, le service Communication & Marketing a lancé fin 2021 la création d'une chaîne de Podcast : Chave FM ! Ce nouveau format de diffusion très intimiste permet d'approfondir les rencontres avec les acteurs et habitants du village. Lalo Rambaud, Phil Thévenet et Alain Pessey se sont déjà prêtés au jeu en nous dévoilant quelques petits secrets !

Selon David Perillat-Amédée, 5^{ème} adjoint :

« malgré la pandémie, la dynamique de la station depuis deux ans est bien visible et les actions menées par l'Office du Tourisme permettent de soutenir et stimuler l'économie locale et ses emplois. C'est un acteur important au service des clients et de l'ensemble des socioprofessionnels.

En 2022, la Commune doit, en application de la législation, lancer un appel d'offres pour la Gestion de l'Office du Tourisme de La Clusaz. Les équipes de la SEML entendent faire valoir leur expérience et leur expertise pour poursuivre les actions et relever les défis qui attendent La Clusaz.

J'en profite pour remercier les équipes, leur implication au service de la station et je suis fier d'en être leur Président ».

FM
CHAVE

LE PODCAST DE LA CLUSAZ

Nos clients pourront ainsi ramener chez eux, un peu de chez nous, grâce à Chave FM.

À découvrir sur les plateformes d'écoute en ligne :

Spotify - Apple Podcasts - Google Podcasts - Deezer - Anchor

et www.laclusaz.com/blog/chave-fm-le-podcast-de-la-clusaz.html

L'ÉQUIPE DU SERVICE COMMUNICATION ET MARKETING DE L'OFFICE DU TOURISME EST AINSI COMPOSÉE DE :

Julie Mugniery : responsable communication et marketing

Bérangère Teillard : attachée de presse

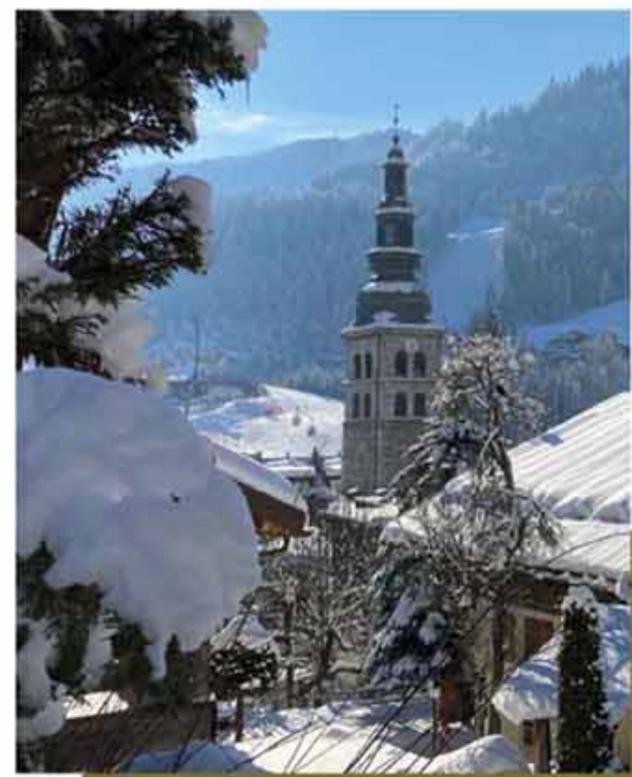
Pierre Mauillet : chargé de contenu

Pierrick Aubert : community manager

ÉLABORATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR DE DIVERSIFICATION 4 SAISONS DE NOS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, TOURISTIQUES, CULTURELS ET DE LOISIRS.

S'adapter aux enjeux climatiques et sociétaux, diversifier nos offres, valoriser ce qui fait notre attractivité et nos valeurs, optimiser les investissements futurs et disposer d'une vision de La Clusaz à 30 ans :

voilà les principaux objectifs, et non des moindres, du travail stratégique et d'ampleur confié au groupement d'entreprises Protourisme / Dianeige / Fidal / Stratorial / StudioArch. Lancé au mois d'août dernier, ce travail a tout d'abord permis de réaliser un diagnostic de l'ensemble de nos équipements sportifs, touristiques, culturels et de loisirs, puis - au cours d'une seconde phase - de mettre en place des ateliers de travail et de concertation avec les acteurs locaux. Les étapes à venir nous mèneront, sur le premier semestre 2022, à la construction d'un scénario d'avenir pour La Clusaz, avec la déclinaison d'un plan d'action détaillé.



LA PATINOIRE

La Patinoire de La Clusaz est un rouage important de l'offre touristique de notre station et, cette année, elle opère un changement, comme d'autres, en jouant le jeu de la diversité de ses activités de glisse et de fête. En effet, Cathy Jamot ayant pris ses droits à une retraite bien méritée après tant de dévouement, Anthony Delvoix la remplace depuis septembre. Fort de nombreuses expériences, aussi bien en patinoires que dans le commerce et l'événementiel, son équipe et lui sont force de propositions pour l'avenir de ce lieu emblématique. Soirées thématiques, Séances Family, Ice Bumpers, Hockey libre... : il y en a pour tous les goûts, tous les niveaux et tous les âges.

La Patinoire organise même les plus glissants des anniversaires, en s'occupant de tout... même du goûter (sur réservation : patinoire@laclusaz.fr) !

Que l'on soit sur la glace ou simple accompagnateurs, l'équipe développe petit à petit son offre pour créer un vrai moment de convivialité au sein de ses « murs », même si elle n'en a pas, puisque la patinoire est couverte, mais reste en plein air. Ouverte et glacée d'octobre à avril, puis en juillet et août, la nouvelle équipe travaille déjà d'arrache-pied à vous accueillir une fois la glace fondue, en mode 4 saisons. Avec des rendez-vous de plus en plus variés (culturels - sportifs - touristiques...).



Nous remercions Cathy Jamot pour sa passion et son engagement, qui aura permis d'animer la patinoire pendant toutes ces années.

Retrouvez toutes les activités et les nouveautés sur les sites web Office du Tourisme et Mairie, mais aussi sur la page Facebook : www.facebook.com/patinoirelaclusaz

À bientôt à la Patinoire ! Et n'hésitez pas à regarder dans ce bulletin la page patrimoine...

Tél. 04 50 02 48 45 - Mail : patinoire@laclusaz.fr
94 place du pré de Foire - 74220 LA CLUSAZ

ESPACE AQUATIQUE DES ARAVIS

Céline Bourgès est la nouvelle responsable de l'Espace Aquatique des Aravis. Entretien, au bord du bassin...



Céline, peux-tu te présenter et nous dire ce qui t'a amené dans les Aravis ? Et nous expliquer quel est ton principal objectif pour l'Espace Aquatique ?

Originnaire d'Antibes, dans le sud de la France, et ancienne sportive de haut niveau, j'ai déjà naturellement passé, dans un premier temps, mes diplômes d'entraîneur, puis les concours pour intégrer et diriger des équipements aquatiques dans les collectivités. Participer à la promotion des équipements recevant du public a toujours été une grande motivation pour moi. Quelques années parisiennes m'ont également permis de développer, de moderniser et de répondre aux attentes des usagers dans différents espaces aquatiques. En découvrant La Clusaz et le site incroyable de l'Espace Aquatique des Aravis, avec sa vue panoramique, c'était donc plus que motivant comme poste (sourires). Et c'est ainsi que je suis arrivée à La Clusaz.

Mon principal objectif est de permettre au plus grand nombre d'accéder à l'équipement, que ce soit l'utilisateur qui est de passage pendant ses vacances ou les habitants. Cela passe notamment par la proposition d'activités pour tous, pour les « performeurs » (ligne de nage, salle de fitness), mais aussi pour les personnes en quête de détente et de bien-être (jacuzzi, sauna, hammam). C'est donc offrir une qualité d'accueil, en respectant les normes d'hygiène, mais aussi une température de l'eau idéale.



La modernisation de l'accueil a été un de tes grands sujets à ton arrivée. Quelles sont les nouveautés ?

Effectivement, la modernisation de l'accueil - principale nouveauté - a été une de mes premières missions en arrivant ici en août dernier : achat de cartes pour les abonnements, bracelets pouvant résister à l'eau... C'est un gain de temps pour les usagers au niveau de l'accueil, pour profiter pleinement des activités dès leur arrivée. Une comptabilisation des personnes via des tourniquets (que l'on appelle « tripodes ») va pouvoir nous donner, en instantané, le nombre de personnes en activité dans l'équipement. Si la réglementation aujourd'hui nous l'impose, cela est un outil indispensable et très intéressant pour nos usagers, pour savoir ainsi à quel moment il est préférable de venir. Une billetterie en ligne favorisera également les achats à l'avance, en amont de son séjour, permettant de réserver son activité sans se déplacer. Je vous invite à consulter notre site internet sur lequel figure bien d'autres avantages à découvrir...

Qu'est-ce que tu dirais pour motiver quelqu'un à venir découvrir l'Espace Aquatique ?

Pour un moment de détente ou bien une séance de sport intensive, je dirais que l'Espace Aquatique des Aravis est le lieu idéal pour « se déconnecter » et vivre une expérience unique, avec un panorama exceptionnel, toutes saisons confondues. Mais, l'hiver, « se baigner dehors avec la neige » reste un moment assez magique pour nos visiteurs ! L'équipe de l'Espace Aquatique des Aravis souhaite proposer tout au long de l'année des activités et des événements en lien avec la vie locale, mais aussi touristique : par exemple,

une animation de Noël a été proposée pour les familles. C'était une première, avec une ambiance festive, dans un cadre idéal, entouré de neige, de sapins et avec même... la visite du Papa Noël ! De quoi ravir petits et grands. Des événements sont également organisés tout au long de l'année.

**Développer,
moderniser
et répondre
aux attentes
des usagers**

Espace Aquatique de La Clusaz
434 route de la piscine, La Clusaz
Tél + 33 (0) 4 50 02 43 01
Mail : espace-aquatique@laclusaz.fr
www.espaceaquatique-laclusaz.com

ÉTUDE POUR LA CRÉATION D'UN PÔLE SPORTIF

ÉTUDE

Malgré une vocation sportive marquée et ancrée dans l'ADN de La Clusaz, la pratique indoor fait aujourd'hui cruellement défaut puisqu'aucune salle d'activités sportives n'existe sur le territoire.

Ce projet, évoqué de longue date et attendu par nombre d'entre vous, devrait permettre d'accueillir la jeunesse et l'école de La Clusaz, les sections du Club des Sports, ainsi que la clientèle estivale et hivernale.

Le site retenu pour le développement de ce pôle sportif indoor, mais aussi outdoor, est celui de La Croix, situé entre l'école et la route départementale. Nous avons ainsi engagé une étude préalable, afin d'analyser les besoins des différents acteurs, la faisabilité technique et financière du projet et de définir le positionnement de l'équipement.

Cela nous permettra de définir un programme de réalisation pour les années à venir.



L'étude est confiée au cabinet ABAMO & CO (Le Bourget du Lac), société d'ingénierie et de conseil, notamment en équipements sportifs, pour un montant de 30 000 € TTC.

LABEL TERRE DE JEUX

La Clusaz, « Terre de Jeux 2024 » : un label pour célébrer les Jeux d'été 2024, mais pas que...

Le label « Terre de Jeux 2024 » vise deux objectifs principaux : célébrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris sur tout le territoire français, en amont, et laisser un héritage, en aval. Il est destiné à tous les niveaux de collectivités territoriales et au mouvement sportif qui souhaitent, quels que soient leur taille et leurs moyens, s'engager dans l'aventure des Jeux.

Ce label est destiné à développer des actions pour mettre encore plus de sport dans le quotidien des habitants des communes labellisées. Il faut candidater pour obtenir ce label... et c'est ce que nous avons fait !

20
TERRE
DE JEUX
24

La Clusaz a obtenu ce label en 2020 et l'objectif, au-delà de célébrer les Jeux qui auront lieu sur tout le territoire français en 2024, est de continuer à inciter chacun au mouvement, et plus généralement à une pratique sportive, mais aussi à alimenter cette dynamique autour du sport sur notre territoire, qui est depuis toujours une terre de sport et de champions.

D'ailleurs, nous félicitons Hugo Lapalus pour sa très belle médaille de bronze en ski de fond sur le relais 4x10 Km à Pékin, la présence de Quentin Sogodas en remplaçant en snowboard cross, et la participation de Mathias Menendez en para snowboard.

« Du fait de la crise sanitaire, c'était compliqué jusqu'à présent de faire vivre ce label, mais nous espérons que cela va bientôt changer. Nous allons travailler, au-delà de nos actions quotidiennes, sur des actions ciblées, notamment auprès des plus jeunes » explique Stéphane Vittoz, Directeur du Club des Sports et référent « Terre de Jeux 2024 » pour la Commune de La Clusaz.

ARRIVÉE DE LA FIBRE SUR NOTRE TERRITOIRE LA FIBRE OPTIQUE A POUR BUT, POUR LES PLUS CONNECTÉS, DE RENDRE LES SERVICES NUMÉRIQUES PLUS PERFORMANTS.

Un Forum Fibre www.lafibreestla.com, pour tout savoir sur la fibre, a été organisé le 30 septembre 2021, de manière virtuelle sur internet - du fait des conditions sanitaires à cette période. L'objectif de ce rendez-vous était de répondre à vos questions, sous forme de chat et d'échanges virtuels avec les experts et opérateurs de services, sur votre accès à la fibre optique, qui sera déployée au fur et à mesure sur notre territoire. Vous pouvez revoir la vidéo de cet événement sur : lafibreestla.com/la-clusaz.html

Sur une grande partie du centre du village et la partie basse de la Vallée des Confins, des logements de notre Commune sont déjà éligibles à la Fibre et d'autres nécessiteront des travaux d'installation de colonnes montantes (immeubles et copropriétés).

Le déploiement de ce réseau - réalisé par le Syane (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie), qui le construit, et Covage, qui l'exploite et le gère, dans le cadre d'une délégation de service public - va se poursuivre dans le temps, selon leur planning prévisionnel des zones éligibles, qui va s'étendre jusqu'en 2024, pour que l'ensemble de notre territoire soit raccordé à la fibre.



La fibre est là!



COMMENT SAVOIR SI MON DOMICILE EST ÉLIGIBLE À LA FIBRE ?

Pour connaître l'éligibilité de votre logement, allez sur www.covage.com et renseignez votre adresse précise.

>>> POUR LES PARTICULIERS - MAISONS INDIVIDUELLES ET IMMEUBLES DE MOINS DE QUATRE APPARTEMENTS :

1. Vous devez tester l'éligibilité de votre logement et choisir votre opérateur fibre parmi ceux présents à ce jour sur le réseau : rendez-vous sur www.covage.com
2. Vous devez demander le raccordement à votre opérateur fibre, réalisé dans un délai moyen de six semaines.
3. L'opérateur vous informera que votre ligne est activée, pour brancher ensuite votre box et pour bénéficier des nouveaux services très haut débit (ne pas résilier l'ADSL tant que la fibre n'est pas opérationnelle). Pour plus d'informations : La fibre pour les particuliers - Covage

PRÉCISION IMPORTANTE : il se peut que les fournisseurs d'accès organisent des campagnes de démarchage téléphonique ou en porte à porte. Ce démarchage n'est qu'une prise de contact qui pourra aboutir vers un rappel du service client. Aucune prise de commande ou de coordonnées bancaires ne pourra se faire lors de ce démarchage.

Pour toute information sur la fibre : www.covage.com/faq

>>> DANS LE CAS D'UNE COPROPRIÉTÉ (LES IMMEUBLES DE QUATRE APPARTEMENTS ET PLUS) :

Il est nécessaire, dans ce cas, d'installer une colonne montante (pour mutualiser les câbles et accéder ainsi à la fibre), qui sera prise en charge par Covage.

MAIS POUR CELA :

1. Vous devez solliciter au préalable votre Syndic ou gestionnaire des parties communes - afin que le sujet de l'installation de la fibre soit inscrit à l'ordre du jour d'une assemblée générale.
2. Votre Syndic devra signer ensuite une convention d'équipement de la fibre optique, autorisant Covage à faire ces travaux dans la copropriété. Cette convention peut être demandée à Covage en en faisant la demande via le formulaire de contact sur le site www.covage.com
3. Une fois cette convention signée, un dossier technique de l'immeuble sera rédigé par Covage (avec d'éventuels frais de génie civil - hors installation colonne - pour les copropriétaires, pour le raccordement). Il faudra donc compter environ six mois entre l'accord et la possibilité pour les copropriétaires de souscrire à une offre fibre.

EN 2021

TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES - ROUTE DES CONFINS / SECTEUR DE LA RANCHERIE

L'extension du réseau d'eaux pluviales qui a été réalisé l'automne passé (150 ml de canalisation de diamètre 500 mm) a permis dès cet hiver et ce début de printemps d'améliorer le traitement des eaux de ruissellement de chaussée. La qualité et la pérennité des pistes de ski de fond situées à proximité immédiate s'en trouvent favorisées, tout comme le stationnement de notre clientèle au niveau de l'entrée du Plateau des Confins.

CHIFFRES CLÉS



Coût des travaux : 73 337 € TTC
Entreprises : Lathuille Frères / Guidon TP

CRÉATION D'UN CHEMINEMENT PIÉTON SECTEUR MINI-GOLF / GENTIANES

Beaucoup d'entre nous utilisaient les anciens escaliers, peu commodes, pour relier le parking des Gentianes à la route des Grandes Alpes. Depuis le mois de décembre, vous pouvez maintenant emprunter un cheminement piéton qualitatif en pente douce, adapté au plus grand nombre, et facilitant par la même le passage des engins d'exploitation de la viabilité hivernale. L'élargissement du trottoir le long de la RD 909 a permis également d'offrir davantage de confort aux piétons. Les plantations qui seront réalisées ce printemps permettront de mettre encore un peu plus en valeur notre entrée de village.

CHIFFRES CLÉS



Coût des travaux : 292 052 € TTC

TRAVAUX D'EXTENSION DES RÉSEAUX ET DE RESTRUCTURATION DE CHAUSSÉE ROUTE DU CRÊT DU MERLE

Cette seconde phase de chantier réalisée durant les mois d'avril à juillet 2021 vient clore les travaux engagés en juin 2020 sur la route du Crêt du Merle. Près de 200 mètres de canalisations d'eaux pluviales ont été mis en œuvre conjointement à l'enfouissement du réseau de télécommunication, ainsi qu'au renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement. A l'issue des travaux, les enrobés ont été intégralement renouvelés.

CHIFFRES CLÉS



Coût des travaux : 208 744 € TTC
Subventions du Conseil Dép. 74 : 35 600 €
Entreprises : Lathuille Frères / Colas



TRAVAUX Ô DES ARAVIS SECTEUR DU CROLES / RÉSERVOIR DE LA PERRIÈRE

Afin de sécuriser l'alimentation en eau potable du village - secteur de la Piscine, la SPL O des Aravis a réalisé en 2021 d'importants travaux de restructuration du réservoir de la Perrière (500 m³) et de reprise des réseaux du hameau du Croles. Ce chantier d'un montant de 279 680 € TTC, aura également permis de finaliser le raccordement au réseau d'assainissement collectif de l'ensemble des habitations du hameau, mais aussi d'enfouir les réseaux électriques et de télécommunications situés à proximité (montant de 47 142 € TTC, hors subvention de 70% du Syndicat d'Électricité des Vallées de Thônes).

INFORMATIFS



Entreprises : Barrachin BTP / Alp Arrosage / Couleurs des Cimes / Bianchetti
Maîtrise d'œuvre : Profils Études



CRÉATION D'UN CHEMINEMENT PIÉTON SECTEUR RUADE

La création au printemps dernier d'un cheminement piéton le long du parking de la Ruade permet dorénavant aux piétons de relier de manière totalement sécurisée, de jour comme de nuit, le centre village au secteur du pont de la Ferme. Les travaux ont notamment consisté à la mise en place d'une glissière de sécurité et d'un éclairage public, en retravaillant les espaces de stationnement pour les véhicules.

CHIFFRES CLÉS



Coût des travaux : 84 410 € TTC
Subventions du Conseil Dép. 74 : 30 030 €
au titre des amendes de police



REPLACEMENT DE L'OUVRAGE HYDRAULIQUE DU NANT DES CRÊTS

Afin de permettre le passage de la crue centennale et d'éviter les risques de débordement du Nant des Crêts au niveau de la route de Plattuy, d'importants travaux de mise aux normes ont été réalisés :

> Mise en œuvre d'un pont cadre sous la traversée de chaussée avec zone de tranquillisation à l'aval de l'ouvrage.
> Réaménagement des talus par une technique environnementale de caissons végétalisés.

CHIFFRES CLÉS



Montant de l'opération : 205 000 € TTC
Subventions du Conseil Dép. 74 : 20 000 €
Maître d'œuvre : Hydrétudes
Entreprises : Perillat TP, Dynamique Environnement



REPLACEMENT DU PONT DU NANT

Suite à un diagnostic des ouvrages d'art communaux, la structure du pont du Nant s'est avérée très altérée. Afin de garantir la pérennité de l'ouvrage et la sécurité des riverains, le pont a été reconstruit en lieu et place. Ces travaux ont également permis la mise au gabarit au regard du risque d'inondation, associée à une renaturation des berges (caissons végétalisés).

CHIFFRES CLÉS



Montant de l'opération : 255 000 € TTC
Subventions du Conseil Dép. 74 : 30 000 €
Maître d'œuvre : Hydrétudes
Entreprises : Perillat TP, RTP, Dynamique Environnement



REPLACEMENT DES MENUISERIES DE LA SALLE DES FÊTES

Dans le cadre de notre politique de maîtrise de l'énergie et de réduction des consommations, les anciennes menuiseries de la salle des fêtes (simple vitrage de 1974) ont été remplacées par des menuiseries en aluminium haute performance. Objectif : réduire les consommations de chauffage, améliorer le confort des usagers et limiter les infiltrations d'air. Gain de consommation : 24%.

CHIFFRES CLÉS



Montant de l'opération : 89 000 € TTC
Subventions du Conseil Dép. 74 : 12 500 €
Subventions de l'État : 12 500 €
Entreprise : Atrux menuiserie



AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

Le cimetière actuel, implanté dans un site contraint, arrivera à saturation d'ici à 2026. Afin de pouvoir répondre à la demande, 19 caveaux ont été installés et permettent à la Commune de proposer 49 nouvelles places.

CHIFFRES CLÉS



Montant de l'opération : 80 000 € TTC
Subventions du Conseil Dép. 74 : 20 000 €
Entreprise : Galloy-Pollet Villard TP



EN 2022

REPLACEMENT DES MENUISERIES DE LA RÉSIDENCE DU CENTRE

ÉTUDE | RÉALISATION

Afin de poursuivre l'effort de réduction des consommations énergétiques dans les bâtiments, les menuiseries d'origine de la Résidence du Centre (bâtiment communal de logements) seront remplacées par des menuiseries en bois de bonne performance. Le gain attendu en termes de consommation est de 17 %.

Chiffres clés



Montant de l'opération : 75 000 € TTC
Subventions du Conseil Dépt. 74 : 12 500 €
Subventions de l'État : 12 500 €
Entreprise : Menuiserie Perrilat



AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU LAC DES CONFINES

ÉTUDE | RÉALISATION

Envisagé depuis de nombreuses années, nous souhaitons enfin voir se réaliser le projet d'aménagement et de mise en valeur du Lac des Confins, joyau de notre patrimoine naturel. Des pré-études sont menées depuis 2019 (inventaires faune/flore, sondages, levés topographiques, analyses...) et une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Hydrétudes (ingénierie de l'eau) associé à Anne Josse, architecte paysagiste.

L'objectif est double :

valoriser le site en proposant des aménagements simples et accessibles à tous, pour la promenade et les loisirs doux, tout en préservant l'environnement, concilier et faire cohabiter les différents usagers du site (promeneurs, agriculteurs, professionnels du tourisme...).



Les grandes lignes du projet en cours d'élaboration sont les suivantes :

L'AMÉNAGEMENT DU SENTIER

Le chemin actuel qui fait le tour du lac n'est pas satisfaisant. Il sera aménagé afin de s'adapter à la variabilité du niveau des eaux. Il sera large, stable, afin de permettre l'accueil de tous les publics (poussettes, promeneurs...). Des passages en passerelles bois et caillebotis permettront d'être au plus près du milieu naturel, tout en le préservant.

LA VALORISATION TOURISTIQUE ET RÉCRÉATIVE

Des aires de détente et de pique-nique seront proposées (ambiance « camp nature ») avec tables, mobilier de détente, jeux en bois nature... Quelques pontons, assises en bois, rochers, permettront d'accéder au plus près de l'eau.

LA RESTAURATION ÉCOLOGIQUE

Afin de limiter le développement des plantes aquatiques envahissantes et l'envasement, une noue végétale sera aménagée sur le pourtour du lac (piéger les apports extérieurs), associée à l'amélioration des apports en eau pour favoriser l'oxygénation. Des roseaux et autres espèces locales seront implantées en divers endroits, afin de maintenir les habitats naturels et d'assurer leur protection.

Nous souhaiterions pouvoir engager une première tranche d'aménagement dès cette année, en fonction des dernières validations techniques et réglementaires.



ÉTUDE | RÉALISATION

Le curseur bleu indique la position d'avancement du projet entre la phase d'ÉTUDE (diagnostic, préconisation, validation) et la RÉALISATION du projet.

RÉNOVATION DE LA CHAPELLE DU VAR

ÉTUDE | RÉALISATION

Patrimoine – La Commune et ses habitants se mobilisent pour la Chapelle du Var. Plusieurs chapelles, situées par hameau, font partie intégrante de l'histoire et du patrimoine de La Clusaz. Celle du hameau du Var, construite en 1676 (près de 350 ans d'existence !), fait partie des plus anciennes de la région et a été l'objet de toutes les attentions le jeudi 8 juillet 2021. Après une visite de la chapelle (par petits comités), en présence des riverains, des représentants des associations « Patrimoine et Tradition » et « des Résidents de La Clusaz », de la « Fondation du Patrimoine », de la Commission d'art sacré du Diocèse, de l'architecte du Patrimoine, des élus du Conseil Municipal et de la vice-présidente du Département, une discussion sous forme de table ronde a permis à chacun de s'exprimer sur l'avenir de cette « valeur patrimoniale forte » et d'échanger sur ce sujet cher au cœur de nombreux habitants du hameau du Var et de La Clusaz.



La chapelle a été fondée par les héritiers du chirurgien François Donzel-Curtet (Jacques, Antoine, la Cluda et la Pernette Curtet) en 1676, par contrat du 12 mai passé devant le notaire Méjat, sous le vocable de Saint François de Sales, Saint Grat et Saint Symphorien. Tombée en ruines pendant la Révolution, la chapelle est reconstruite en 1827 par les soins d'Antoine Roush Banderet, curé des Clefs et de Jean Collomb-Gros, Préfet du collège de Thônes, donateur de la cloche, de l'autel et des ornements.

La démolir et la reconstruire ? La déplacer ? La conserver et la rénover ? C'est finalement cette dernière solution qui a fait l'unanimité après le tour de table, « la structure du bâtiment étant bonne » et l'attachement des riverains à cette chapelle étant très fort. Au-delà de tous les moyens et possibilités évoqués, notamment pour faire cohabiter la chapelle avec la vie quotidienne de « ses voisins » les plus proches, ce moment de partage a prouvé une chose : que les riverains du hameau du Var et des habitants de La Clusaz sont des « amoureux de l'histoire et des vieilles pierres », ainsi que des acteurs de la sauvegarde du patrimoine... et de la Chapelle du Var.

Chiffres clés



Montant prévisionnel de l'opération : 315 000 € TTC
Subventions du Conseil Départemental 74 (restauration des monuments historiques) : 72 000 €
Réalisation : 2022



Grâce à la mobilisation financière de la Collectivité et ses partenaires, mais également des citoyens et des entreprises locales, le projet pourra être réalisé. Chacun d'entre nous pourra être acteur de la sauvegarde de ce patrimoine commun, à travers le mécénat populaire porté par la Fondation du Patrimoine. Nous vous tiendrons informés prochainement...



Les travaux provisoires de réparation de la toiture ont permis de remettre à jour le tableau de la chapelle, une belle huile sur toile représentant Saint François de Sales dans un cadre en bois doré. Il nécessitera une phase de restauration pour retrouver sa place au cœur de l'autel de la chapelle.

TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

ÉTUDE | RÉALISATION

Afin d'optimiser le fonctionnement de ses installations d'éclairage public (500 points lumineux et 32 armoires), la Commune de La Clusaz s'est engagée, en coordination avec la Commune de

Grand-Bornand, dans la réalisation d'un diagnostic de conformité suivi d'un schéma directeur de rénovation. Ce document cadre devra nous permettre de fixer les grandes orientations d'investissement et de renouvellement de notre patrimoine.



INFORMATIFS



L'année 2022 sera notamment consacrée à la remise en état de l'éclairage défectueux du chemin du Pré de Foire, ainsi qu'au remplacement des anciens candélabres « boule » existants le long de la route des Riondes.

RETENUE D'ALTITUDE DE LA COLOMBIÈRE

ÉTUDE | RÉALISATION

L'année 2021 a permis de franchir de nouvelles étapes clés dans le projet de création de la retenue d'altitude de la Colombière.

La population a ainsi pu s'exprimer durant l'enquête publique menée à l'initiative de M. le Préfet de la Haute-Savoie du 16 août au 20 septembre 2021. Les avis recueillis ont été pris en compte et analysés par la commission d'enquête qui rendait, le 19 octobre 2021, un avis favorable au projet assorti de réserves et de recommandations.

Lors de la séance publique du 2 novembre 2021, le Conseil Municipal levait ces réserves et déclarait le projet d'intérêt général à l'unanimité des membres présents.

C'est maintenant à M. le Préfet de la Haute-Savoie de prendre la décision d'autorisation du projet.



INFORMATIFS



Pour plus d'informations : www.laclusaztransition.org
Détails dans les onglets dans le menu, en haut à droite : « Le projet de La Colombière » et « La documentation »

DIAGNOSTIC COMPLET

ÉTUDE

La mobilité est un enjeu majeur pour La Clusaz. Nous en sommes pleinement conscients. Pour cela, il nous faut prendre les meilleures décisions en connaissance de notre contexte local.

C'est en ce sens que la collectivité s'est, dans un premier temps, lancée dans une démarche visant à effectuer un diagnostic complet des flux des circulations et des usages en matière de stationnement au sein de notre station. Des questionnaires ont été diffusés à nos sociaux professionnels, plusieurs enquêtes de terrain ont eu lieu et des comptages ont été effectués. À l'issue de ce travail, réalisé au cours de l'été 2021, et de l'hiver qui a suivi, plusieurs schémas d'aménagement seront élaborés et permettront d'aboutir à de réelles solutions concrètes, réalistes et durables.



Retrouvez plus d'informations sur cette thématique dans la rubrique Intercommunalité.



JEUNESSE ET CULTURE



LES PETITS CARNACOIS À LA NEIGE

Ils étaient de retour, pour leur plus grand plaisir et le nôtre, en janvier de cette année 2022, après deux ans d'absence. 25 enfants de CM1 et CM2, accompagnés de leur enseignante et de deux accompagnatrices, ont profité pleinement des sports de neige cette semaine de janvier à la Croix-Fry.

Au programme : ski alpin, patin à glace, raquettes... sous un magnifique soleil !

Les enfants, très heureux de se retrouver cette année, ont pu également déguster un délicieux goûter, préparé avec soin par le comité de jumelage de Carnac/La Clusaz. Nos petits Cluses sont attendus à Carnac en mai 2022 !

Si vous souhaitez rejoindre le comité de jumelage de Carnac/La Clusaz, vous pouvez vous adresser à : vielocale@laclusaz.fr



Dès décembre, une petite représentation a été organisée dans l'école, et en juin aura lieu un concert réunissant tous les élèves des cinq orchestres à l'école, soit 100 enfants du Massif des Aravis !

À noter que, chaque année, un nouvel orchestre débutera pour que tous les enfants des Aravis aient la chance de goûter aux joies de la musique et au plaisir de jouer ensemble.

Lionel Rivière, Directeur de l'Ecole de Musique des Aravis

Et si vous voulez apprendre et pratiquer la musique, n'hésitez pas à consulter, pour plus d'informations, le site de l'Ecole de Musique des Aravis : www.ecolemusiquearavis.fr

ORCHESTRE À L'ÉCOLE ÉCOLE DE MUSIQUE DES ARAVIS

Grâce au soutien des élus et du partenariat entre l'Ecole de Musique des Aravis et l'Education Nationale, cinq orchestres à l'école sont nés dans les cinq écoles des Aravis.

À La Clusaz, seize enfants de la classe de CE2 se retrouvent sur le temps scolaire pour jouer en orchestre. Un instrument a été attribué à chaque enfant.

Le projet porté par Lionel Rivière, Directeur de l'Ecole de Musique des Aravis et de Johan Buys, Directeur adjoint, réunit les élèves autour d'un projet commun : la création d'un orchestre qui va grandir, évoluer, s'épanouir pendant trois ans.

À raison d'1h15 par semaine avec quatre intervenants (tous professeurs à l'école de musique), les élèves progressent concrètement et atteignent rapidement un niveau musical de qualité, grâce à une pédagogie adaptée. L'objectif est d'aller vers les élèves, au cœur de l'école, avec une méthode propre à chacun, afin de pouvoir jouer ensemble ! Depuis la rentrée, les élèves ont pu essayer tous les instruments : clarinette, saxophone, trompette, tuba et percussions.

Ainsi, la pratique collective de la musique incite les élèves à une plus grande participation à la vie de groupe et encourage des valeurs telles que le partage, le respect mutuel et la solidarité.

LES ÉLUS À LA FERME ! SENSIBILISATION DES ÉLUS AUX ENJEUX DU MONDE AGRICOLE

Une matinée conviviale d'échanges et de dialogue a été organisée, le 4 septembre dernier, par la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc et le Comité des Agriculteurs du Pays de Thônes, pour sensibiliser les élus du périmètre de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT) aux enjeux du monde agricole en zone de montagne, à l'importance de valoriser leur savoir-faire et aux difficultés que peuvent rencontrer les agriculteurs dans leur quotidien.

25 élus de la Commune, des Communes de la CCVT et du département, étaient présents lors de cette matinée. Ils ont ainsi pu échanger, lors d'ateliers en plus petits comités, sur diverses thématiques : préservation du foncier agricole - dont l'indispensable investissement des collectivités sur les alpages pour

maintenir de l'élevage laitier et le besoin de surface de pâturage -, fréquentation des espaces (et sensibilisation du public). Mais aussi : filières et modes de commercialisation, en rappelant le rôle des affineurs, véritables partenaires pour la commercialisation et pour un produit de qualité (versus quantité), valorisant un savoir-faire, avec des valeurs traditionnelles inscrites dans une Appellation d'Origine Protégée (AOP). Cette dernière est surtout une démarche collective territoriale pour conserver les ressources durables du territoire, et ne pas les épuiser. Les fromages fermiers (reconnaisables à leurs pastilles vertes, la couleur rouge étant réservée au fromage laitier) sont majoritairement et historiquement écoulés en filière longue - car le temps et les employés manquent aussi aux agriculteurs pour recevoir du public sur leur exploitation, faire les marchés locaux voire assister aux réunions municipales, puisqu'ils travaillent 365 jours par an, 7 jours sur 7, avec deux traites par jour, matin et soir... Enfin, un atelier agriculture et environnement, qui portait sur l'élevage de montagne comme pratique écologique, a permis de rappeler le rôle positif des alpages, au-delà de son utilité pour l'homme, indispensable pour les paysages et la biodiversité. La question de l'eau, si fondamentale en alpage et en transformation fromagère, a aussi été abordée en insistant sur le nécessaire appui des collectivités aussi bien pour le captage, le stockage et le traitement.

Les élus ont ainsi pu poser toutes leurs questions et ce moment de partage a permis également aux agriculteurs d'expliquer quels sont leurs enjeux pour l'avenir de leur profession. Le rendez-vous s'est déroulé sur l'une des trois fermes d'alpage appartenant à la Commune de La Clusaz, dont le locataire est le GAEC de la Combe de Borderan, route du Col des Aravis, Cédric et Bernadette Giguet : la Commune avait acheté et modernisé cette unité pastorale viable et pérenne pour leur exploitation de vaches laitières et leur production de reblochon fermier.

Les ateliers étaient animés par Virginie Avettant (co-Présidente de l'Union des Producteurs de Reblochon Fermier - UPRF et également productrice de reblochon fermier) - qui fabrique manuellement deux fois par jour 85 fromages avec le lait cru des deux traites - sur l'atelier commercialisation, Guillaume

Burgat-Charvillon (Président du Comité Agricole) et Cédric Giguet (Gaec la Combe de Borderan La Clusaz) sur l'atelier foncier, et Emmanuel Missillier (co-Président de l'Union des Producteurs de Reblochon Fermier - UPRF et également producteur de reblochon fermier) avec François Thabuis (Membre de la Chambre d'Agriculture de Savoie Mont-Blanc et également producteur de reblochon fermier) sur l'atelier agriculture et environnement. Messieurs Didier Thévenet, Maire de La Clusaz, qui recevait donc l'événement sur sa Commune, Franck Paccard, Vice-Président Agriculture de la CCVT et Marie-Louise Donzel, Vice-Présidente Agriculture du Conseil départemental, étaient aux côtés d'élus de la Commune et de Maryline Gerfaud, Vice-Présidente la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc, rappelant l'importance pour l'institution d'être présente au plus près des agriculteurs et des territoires pour positionner

l'agriculture comme partenaire et acteur du monde rural.

Le Comité Agricole du Pays de Thônes met en place des actions collectives contribuant à la pérennité et la dynamique de l'activité agricole du territoire. Ce groupe est aujourd'hui reconnu comme porte-parole de l'agriculture locale auprès des agriculteurs, des associations et des collectivités. C'est aussi le relais local principal de la Chambre d'Agriculture.

Le Comité Agricole du Pays de Thônes met en place des actions collectives contribuant à la pérennité et la dynamique de l'activité agricole du territoire.





FOIRE DE LA CROIX

Le 12 septembre 2021 avait lieu la fameuse foire automnale, la Foire de La Croix, grand rendez-vous agricole. Les agriculteurs de montagne étaient encore nombreux au rendez-vous au Champ Giguët, pour se retrouver entre éleveurs et partager les valeurs agricoles avec les nombreux visiteurs !

Mais celles qui attiraient tous les regards, c'était bien sûr les plus belles "Abondances", qui briguent les plus hautes distinctions. La spécialité locale est bien sûr également mise à l'honneur avec le concours du meilleur Reblochon fermier.

Au programme : arrivée des troupeaux, concours de bovins, de fromage et de jeunes jurys, démonstration de chiens de troupeaux, animations musicales, exposition de matériels agricoles...

FOIRE CANTONALE AUX MOUTONS ET AUX CHÈVRES

Elle était de retour le 31 octobre dernier !

La Foire cantonale aux moutons et aux chèvres, qui a lieu tous les trois ans, s'est déroulée au Champ Giguët à La Clusaz. Beaucoup d'animations ont eu lieu : concours de brebis toutes races et de chèvres de race alpine et des Savoie, défilé des bêtes primées, tonte de moutons...

Ces deux journées restent un événement important pour la vie locale : de nombreux visiteurs sont toujours au rendez-vous et chaque édition ravit aussi bien les grands que les plus petits.



L'ACTUALITÉ DU SERVICE URBANISME

Rappel sur l'obligation de déclarer des travaux sur son bâtiment

Les élus de la commission d'urbanisme tiennent à rappeler aux administrés de La Clusaz et aux entreprises de construction que tous travaux sur une construction existante, même minimes, sont soumis à autorisation d'urbanisme avant démarrage des travaux. Le service urbanisme de la Mairie de La Clusaz est à votre écoute pour toute question relative aux autorisations d'urbanisme par mail sur l'adresse urbanisme@laclusaz.fr

Pré-rendez de l'urbanisme

Le Conseil Municipal élu en 2020 a souhaité mettre en place des permanences, permettant à la population de rencontrer les élus de l'urbanisme, accompagnés des techniciens du service. Les premiers retours sont très positifs. Les échanges constructifs et l'écoute active déployée pendant ces rendez-vous permettent aux uns comme aux autres de comprendre les problématiques réciproques liées aux projets d'urbanisme. Il convient de garder en tête que ces pré-rendez-vous avant dépôt d'un dossier d'urbanisme ne sont pas des étapes de pré-instructions des demandes et ne constitueront jamais des pré-validations de projet. L'élus référent agit dans un rôle de conseil. En effet, l'instruction réglementaire des dossiers n'est effectuée qu'après le dépôt d'un dossier complet. S'agissant des demandes de permis de construire, l'instruction des dossiers s'effectue avec l'assistance de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT).

Le service urbanisme est à votre disposition pour l'organisation de ces rencontres par téléphone au : 04 50 32 65 30 ou par mail urbanisme@laclusaz.fr



Externalisation d'une partie de l'instruction des autorisations du droit des sols

L'instruction des demandes de permis de construire est assurée par le service spécifique de la CCVT depuis que l'Etat a cessé d'assurer cette mission pour les communes en 2015. La Commune de La Clusaz reste en première ligne sur les études de faisabilité, les déclarations préalables et le conseil aux administrés. Ces missions se transféreront naturellement à la CCVT lorsque cette collectivité sera structurée en conséquence. En attendant, la Municipalité souhaite maintenir cette offre de conseil et d'explications qui est très appréciée par les administrés. Cela n'est cependant pas sans conséquence sur le temps consacré à cette mission par les agents de ce service. C'est pourquoi, en 2022, la Commune de La Clusaz va saisir l'opportunité ouverte par la loi ELAN et confiée à une société prestataire la majorité des missions d'instruction qu'elle assure à ce jour. Cette possibilité d'externalisation est une opportunité pour profiter du savoir-faire d'experts techniques et juridiques. L'objectif est de centrer le temps disponible des agents du service urbanisme sur les missions de mise en œuvre du plan de mandat. Le service urbanisme reste votre porte d'entrée :

- Email : urbanisme@laclusaz.fr
- Tél. 04 50 32 65 30 de 9h à 12h du lundi au vendredi.

Des permanences permettant à la population de rencontrer les élus de l'urbanisme

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les modalités de dépôt et d'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme sont facilitées grâce au dépôt numérique et au suivi de dossier en ligne. Vous pouvez ainsi effectuer les demandes de certificats d'urbanisme, de déclarations préalables, de permis de construire, de permis d'aménager et de permis de démolir, le tout depuis chez vous ! Notez toutefois que le dépôt papier reste possible auprès des mairies.

Pour connaître la procédure à suivre, rendez-vous sur notre site internet www.laclusaz.org rubrique urbanisme / autorisations et formulaires d'urbanisme.

PROJETS D'AMÉNAGEMENT

OAP 1 - Réaménagement du centre village

Le 13 décembre dernier, la réunion publique d'information qui s'est tenue à la Salle des Fêtes nous a permis de vous présenter à la fois les résultats du diagnostic qui a été mené sur le périmètre de l'étude de réaménagement du centre-village, ainsi que les premières orientations d'aménagement validées par le Conseil Municipal.

Ce fut également l'occasion, pour ceux qui le souhaitent, de s'inscrire à l'atelier de réflexion et de co-construction du projet, qui s'est déroulé le 19 janvier. Nous remercions très sincèrement les personnes qui ont participé à ce travail qui permettra, d'ici le second semestre 2022, de dessiner ensemble notre centre-village de demain.

Pour plus d'informations sur notre démarche : voir article sur le bulletin d'avril 2021



Partenariat de la Commune de La Clusaz avec l'Université Savoie Mont Blanc - atelier d'aménagement du Master 2 Géographie Aménagement Montagne

L'Université Savoie Mont Blanc (USMB) et la Commune de La Clusaz ont noué un partenariat en septembre 2021 pour une durée de cinq mois.

C'est ainsi que trois étudiants de la promotion 2021-2022 du Master 2 Géographie & Aménagement de la Montagne ont réalisé un atelier professionnalisant, qui consiste en une étude d'aménagement et de programmation, afin d'améliorer l'accessibilité et les fonctionnalités du Champ Giguët.

La restitution de cet atelier a eu lieu le jeudi 17 février 2022 sur le Campus universitaire du Bourget du Lac. Cette étude servira à la Commune de La Clusaz pour avancer dans ses réflexions sur l'aménagement du village et les accès au site touristique et sportif du Champ Giguët.

La Commune de La Clusaz remercie l'USMB pour l'avoir sélectionnée parmi les collectivités candidates et félicite M. Bonnet, Mme Ceccone et M. Serraille pour leur travail sérieux et appliqué et leur souhaite une bonne continuation dans le monde du travail.

DOCUMENTS DE PLANIFICATION

Élaboration du Règlement Local de Publicité

En 1999, les Communes de La Clusaz, Saint-Jean-de-Sixt et du Grand-Bornand ont établi conjointement un Règlement Local de Publicité.

Ce Règlement de la Publicité des enseignes et pré-enseignes a été approuvé par arrêté en date du 30 décembre 1999. Toutefois, aujourd'hui, ce règlement est caduc.

C'est pourquoi, la Municipalité travaille actuellement sur l'élaboration d'un nouveau Règlement Local de Publicité pour la Commune. Toutes les informations sur ce sujet sont à retrouver sur notre site internet : www.laclusaz.org (rubrique urbanisme/enseignes).



Les matériaux de couverture des toitures : une alternative aux tavaillons ?

Les toitures de la Commune de La Clusaz sont couvertes majoritairement en tuiles de bois, appelées également tavaillons. D'une qualité paysagère exceptionnelle, ce matériau interroge toutefois en raison de sa faible longévité et de sa sensibilité au feu.

C'est la raison pour laquelle la nouvelle Municipalité s'est engagée à lancer une réflexion autour de l'utilisation du tavaillon en vue d'envisager de permettre l'utilisation d'un autre matériau.

L'année 2021 a été mise à profit pour rencontrer de multiples fournisseurs et fabricants proposant d'autres matériaux. Les échanges avec la Commune du Grand-Bornand autour de ce sujet ont également été nombreux et fructueux.

La suite de la réflexion va s'organiser en 2022 avec les artisans concernés par l'utilisation de l'actuel tavaillon. La Municipalité tiendra la population informée de l'évolution de cette réflexion et des suites qui seront données.





M. André Bétemps

LA PATINOIRE : PETIT RETOUR SUR LE PASSÉ...

Nous vous avons parlé dans ce Bulletin de la nouvelle équipe de la Patinoire... qui a une longue histoire. Madame Suzanne Bétemps a accepté très gentiment de partager quelques photos et de nous faire part de ses souvenirs. Nous la remercions de son témoignage.

Suite aux Jeux Olympiques de Chamonix en 1924, un projet de patinoire est né pour développer le tourisme naissant dans notre village. Ainsi, la Patinoire de La Clusaz a été créée en 1929 par Robert Bochet sur le Pré de Foire, endroit jugé le plus froid du village et premier « équipement sportif » de notre Commune avec les tremplins (cf bulletin 2021). À l'époque, il s'agissait bien sûr de glace naturelle. D'une surface de 400 m² la première année, il fallut très vite l'agrandir et dès 1930, La Clusaz a pu disposer d'une patinoire de 1 500 m², sur laquelle la championne de France Gaby Cléricetti et le vice-champion Louis Barbey vinrent se produire le 10 janvier 1932 (source Livre La Clusaz, Histoire d'une station de ski).

Les premières années, la Patinoire fut entretenue par des bénévoles.

Le Comité Sportif et Touristique de l'époque engagea des travaux coûteux, espérant une subvention du PLM (Paris-Lyon-Méditerranée), qui ne fut pas obtenue. Les douze membres du comité se virent alors contraints de contribuer personnellement à hauteur de 1 000 francs chacun, une somme considérable à l'époque, et Isaïe Gallay, président de ce comité, dû vendre sa jument pour atteindre le montant total des travaux soit 16 000 francs. Ce qui prouve l'attachement des locaux à « leur » Patinoire.

En 1952, l'équipement était tenu par Robert Ruphy et son employé André Bétemps, qui avait à l'époque tout juste 20 ans. Deux ans plus tard, c'est André qui reprend la Patinoire à son compte. Il achète une structure de patinoire artificielle à un forain en 1988, pour l'installer sur le terrain qu'il exploitait et louait à la Commune de La Clusaz.

Parmi tous les souvenirs, un mot vient à l'esprit : « passion ». Car il en fallait beaucoup pour entretenir cet espace si emblématique du village. La Patinoire a d'ailleurs longtemps été une affaire de famille : André Bétemps louait les patins et assurait tout l'entretien, sa femme Suzanne gérant la caisse. Ils étaient aidés dans leurs missions par leur fils Christian et leur fidèle employé, Jean-Pierre Pollet, qui faisait aussi « partie de la famille ».

André Bétemps restait toute la nuit pour préparer la patinoire (en l'arrosant avec une lance de pompier, en prenant l'eau dans le ruisseau), puis revenait se coucher le matin, avant de repartir pour l'ouverture : c'était toute sa vie. Et le déneigement – comme il n'y avait pas encore de toit – n'était pas simple : au début, il façonnait la glace à la main avec une raclette (en accumulant au bord de la patinoire la neige qu'il dégageait), puis a pu le faire de manière motorisée, avec un triangle treuillé jusque dans la rivière.

Bien sûr, l'ouverture dépendait entièrement de la météo : il était en effet impossible d'ouvrir s'il avait plu ou par trop forte chaleur. La patinoire vivait au fil des saisons d'hiver, avec une ouverture essentiellement de décembre à février.



Parmi tous les souvenirs, un mot vient à l'esprit : **PASSION**



Mme et M. Bétemps

Chaque samedi soir, un bus montait d'Annecy pour se rendre à la patinoire de La Clusaz, qui était alors le rendez-vous à ne pas manquer, « the place to be », comme on dirait aujourd'hui (la place où il faut être) ! Beaucoup de clients de la Vallée de l'Arve et de parisiens, qui étaient en vacances (et qui étaient des habitués de grandes patinoires), venaient ici, puisque c'était la seule patinoire dans la région à l'époque (bien avant la création de celle d'Annecy). Fréquentée également par de nombreux clients étrangers, la patinoire était une des rares autres activités proposées en dehors du ski.

Mais une fois sur la glace, on ne pouvait alors que patiner (il n'y avait pas encore toutes les activités d'aujourd'hui) : il y avait alors un club avec des cours, des démonstrations (pas que de patins, mais également sur des échasses), des shows avec de jolies tenues de patineuses et beaucoup d'événements étaient organisés, comme par exemple Mardi Gras ou Inter Glace, sans oublier les équipes de hockey d'Annecy, qui venaient faire des compétitions à La Clusaz, avec plusieurs personnalités : d'ailleurs, Edgar Grosperon a fait partie du club de hockey des Aravis. Au début des années 80, c'est à La Clusaz qu'a été créée la 1^{ère} équipe féminine (composée de jeunes femmes locales) : une première en France.

L'histoire continue aujourd'hui, avec de nouvelles activités, au cœur du village : après « l'ère Cathy », c'est Anthony et son équipe qui prennent le relais aujourd'hui, avec toujours autant de passion. N'hésitez pas, vous aussi, à faire vivre ou à continuer de faire partie de l'histoire de la patinoire de La Clusaz, équipement historique de notre village.

NB : Si des faits sont erronés ou s'il manque des informations sur cet équipement, n'hésitez pas à nous le signaler pour compléter l'article que nous mettrons en ligne sur le site.

HISTOIRE : LE MAQUIS DES CONFINS

Des cérémonies commémoratives ont eu lieu le 20 août dernier à l'occasion du 78^{ème} anniversaire du Maquis des Confins, dont une sur la place de l'Église, devant le Monument aux morts, et la plaque rendant hommage à Jacques Marchand et Patrick Verley, héros du Maquis des Confins de La Clusaz, tués le 20 août 1943 à l'âge de 21 ans, au cours des combats de la Résistance contre l'occupant, « pour l'honneur de la patrie et l'espoir de la liberté ».

Deux cérémonies ont ensuite eu lieu aux Confins, à la Chapelle, puis à la stèle du Souvenir Français, avec la pose d'une plaque conçue par Monsieur Maxime Algisi, petit-fils d'un maquisard du Maquis des Confins. Il s'agissait de rendre hommage aux héros du Maquis, mais également à la population de La Clusaz qui a soutenu ces résistants et a, de ce fait, droit à la reconnaissance de la Nation.

Mais connaissez-vous l'histoire de ce Maquis de la Résistance, notamment en cette journée du 20 août ? Et de l'attitude exemplaire de la population de La Clusaz pour soutenir ce maquis pendant la guerre 1939-1945 ?

Après la défaite de 1940, la Haute-Savoie subit l'occupation de l'armée italienne, de novembre 1942 à septembre 1943, puis celle de l'armée Allemande. La Commune de La Clusaz apporte alors une aide courageuse, dès la création des premiers maquis de la Résistance, en offrant un accueil aux jeunes qui refusent la réquisition pour le Service du Travail Obligatoire en Allemagne (S.T.O.). Avec l'aide d'anciens cadres de l'Armée dissoute et particulièrement du 27^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpins d'Annecy, des Comités de Résistance se créèrent dans toutes les vallées. Pendant l'hiver 1942-1943, le premier groupe de l'Armée Secrète se forme ici, en liaison avec le Comité de Résistance, constitué dans la vallée de Thônes.

De nombreux réfractaires au S.T.O. cherchent refuge dans les montagnes de la région et sont reçus dans les chalets isolés, mis gracieusement à leur disposition. C'est le cas du chalet de « La Lanchette », situé sur le chemin du col des Confins, au pied de la chaîne des Aravis. Des rescapés d'autres lieux, déjà attaqués par l'armée italienne, se replient là, et ce qui devient alors le maquis des Confins compte jusqu'à 62 combattants.

Toute la population du village apporte son concours pour soutenir l'existence de ce lieu de résistance, assurant ravitaillement, renseignements, liaisons et aide de toute nature.



Malheureusement, malgré toutes les précautions prises, une importante formation de l'occupant investit la région le 20 août 1943, à l'aube, encerclant les maquisards, qui combattent courageusement... Dans ce combat inégal, deux d'entre eux sont tués : Jacques Marchand et Patrick Verley. Quelques-uns s'échappent, mais 21 sont faits prisonniers, puis déportés en Italie, et 6 sont blessés. La population de La Clusaz subit la répression de l'occupant, qui arrête plusieurs personnes, pille des chalets et pourchasse les habitants soupçonnés d'aider le maquis.

Malgré tout, des obsèques solennelles sont organisées en l'honneur des deux tués, en présence du Maire de l'époque... et de 800 personnes du village.

Après la capitulation de l'Italie et son remplacement par l'armée allemande, le réseau se réorganise et apporte son aide aux combattants des Glières, de janvier à mars 1944, assurant des liaisons et acheminant du matériel et de l'armement. Au cours des combats pour la libération, en août 1944, un hôpital provisoire est organisé dans l'école, puis dans un hôtel du village, pour accueillir les combattants blessés.

Par son attitude exemplaire La Clusaz a droit à la reconnaissance de la Nation



Ces cérémonies ont eu lieu en présence de Didier Thévenet, Maire de La Clusaz et d'élus de la Commune, mais également de députés (Frédérique Lardet et Véronique Riotton), de Conseillers départementaux du canton

(Marie-Louise Donzel et Marcel Cataneo), de Christophe Fournier, Conseiller régional des Aravis et de Gérard Fournier, Président de la CCVT (Communauté de Communes de la Vallée de Thônes).





L'ADMR BORNE & ARAVIS

Que vous soyez mère ou père de famille, retraité ou personne en situation de handicap, cette association peut vous simplifier la vie : les soins aux seniors, le ménage courant, les courses, la compagnie, l'accompagnement du handicap, l'aide aux jeunes et futurs parents, ou encore la livraison du portage de repas, l'ADMR est là pour vous accompagner à tout moment.

À chaque besoin, une solution ! Les salariés et les bénévoles de l'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR - à but non lucratif) sont en effet à votre écoute pour trouver la solution adaptée à vos besoins.

Si vous disposez d'un peu de temps et souhaitez-vous investir dans le bénévolat, n'hésitez pas à les rejoindre !



pour tous, toute la vie, partout

NOUS CONTACTER

ou 04 50 02 24 95

ou par mail : accueil.borneetaravis@fed74.admr.org

L'accueil téléphonique est ouvert de lundi au vendredi de 8h30 à 12h00, ainsi que les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h00 à 16h30.

COLLECTE DES BIODÉCHETS

La CCVT propose aux professionnels de collecter sans surcoût leurs déchets alimentaires en porte-à-porte. Les avantages ? Alléger la poubelle, réduire les allers-retours au container et agir pour l'environnement puisque ces biodéchets sont transformés en Haute-Savoie en énergie et en compost.

Pour les particuliers, la CCVT propose des composteurs individuels ou partagés à prix réduits. De plus, en 2022, des points d'apport volontaire vont être expérimentés pour ceux qui n'ont pas accès à un composteur.



L'ALPAGE ÉCOLE DE SULENS

Outil mis à disposition de l'enseignement et de la profession agricole, l'Alpage école a pour vocation de former des jeunes et des adultes aux activités pastorales, de l'élevage à la fabrication fromagère.

Avec l'aide de nombreux partenaires, le site a l'ambition de devenir un véritable centre de ressources et d'innovations pour le pastoralisme de demain.

L'adaptation aux changements climatiques et l'agroécologie font partie intégrante de la vie du projet.

Inaugurée en septembre 2021, l'Alpage école a ouvert ses portes en 2020 après d'importants travaux de réhabilitation et de mise aux normes du bâtiment pour accueillir des apprenants.

Pendant l'estive, des produits du terroir sont en vente directe sur l'alpage (tomme, abondance...) alors n'hésitez pas à rejoindre l'Alpage de Grande Montagne à pied au départ du Col de Plan Bois (environ 1h) pour faire une jolie balade entre forêt et alpage, tout en respectant les itinéraires balisés et les autres usagers de la montagne (alpagistes voisins, troupeaux, autres pratiquants de loisirs...).

Plus d'infos sur : <https://ccdesvalleesdethones.fr/page/alpage-ecole>



La chalet de l'Alpage école : lieu de traite et de transformation (source : CCVT)

ÉTUDE MOBILITÉ CCVT GRAND-ANNECY DÉPARTEMENT



L'étude mobilité lancée en 2021 sur le territoire de la CCVT se poursuit.

Cette étude, en partenariat avec le Grand Anancy et le Département de la Haute-Savoie permettra, dans un premier temps, d'analyser et de comprendre l'ensemble des déplacements sur le territoire. L'enquête terrain réalisée aux différents points d'entrée du territoire a été un succès avec plus 3 700 véhicules enquêtés et 1 800 questionnaires répondus en ligne. Une autre enquête hivernale a eu lieu fin janvier et durant les vacances de février, afin de cibler les flux excursionnistes et touristiques.

Durant cette phase de diagnostic, plusieurs ateliers de concertation sont également organisés avec les acteurs locaux (tourismes, économiques, élus, mobilité scolaires).

Ce recueil d'information est essentiel pour la suite de l'étude qui conduira à la réalisation d'un plan d'actions, organisé afin de proposer des solutions de mobilité adaptées et durables entre la CCVT et le Grand Anancy. Plusieurs axes seront étudiés : la desserte des stations des Arovis, l'implantation des parcs relais, les connexions cyclables, le développement des offres de transports collectifs...

LA MOBILITÉ NOUS CONCERNE TOUS.

ALORS TOUS ENSEMBLE IMAGINONS LES DÉPLACEMENTS DE DEMAIN !

Renfort des points de collecte

En 2023, les consignes de tri vont évoluer pour que l'on puisse mettre plus de nouveaux emballages dans le conteneur jaune. Pour s'y préparer, la CCVT renforce les points de collecte sous-dimensionnés.

Si vous souhaitez connaître les consignes de tri, les horaires et les déchets qui peuvent être apportés en déchetterie ou nos actions et les astuces pour réduire la production de déchets, consultez notre site internet : ccdesvalleesdethones.fr



À THÔNES, NOUVEL ESPACE « FRANCE SERVICES »

Besoin d'aide dans vos démarches sur une question santé, impôts, recherche d'emploi, retraite, accompagnement au numérique... ?

L'espace « France services », créé à Thônes en août dernier par la Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT), est là pour vous aider au quotidien ! Accessible à tous, avec ou sans rendez-vous (que vous soyez, ou non, résident permanent sur le territoire de la CCVT), il s'agit d'un guichet unique qui vous offre la possibilité d'accéder, dans un seul et même lieu, aux principaux organismes de services publics : la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Mutualité Sociale Agricole (MSA), les ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques. Si, pour vos démarches, vous avez seulement besoin d'accéder à un ordinateur, à une connexion internet ou de scanner des pièces justificatives à joindre, un poste informatique est à votre disposition en libre-service.

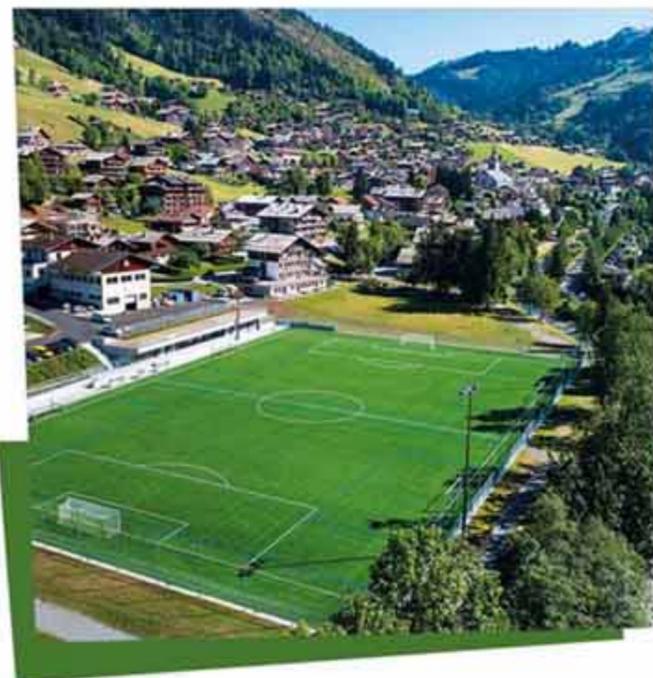
10 rue Jean-Jacques Rousseau
74230 THÔNES - Tél. 04 58 13 00 28
Mail : franceservices@ccvt.fr

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Le lundi et le mercredi :
de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Le mardi et le jeudi :
de 14h00 à 18h30

Le vendredi :
de 8h30 à 14h00 en continu



SIMA STADE DES ARAVIS

À vos ballons ! L'inauguration du Stade des Aravis s'est déroulée samedi 9 octobre 2021, pour lancer officiellement et mettre en lumière ce bel équipement, fruit d'un véritable travail collectif et de concertations au sein de l'équipe du SIMA, le Syndicat Intercommunal du Massif des Aravis.

Ce stade intercommunal a en effet pu voir le jour grâce à l'engagement des maires des trois Communes La Clusaz, Le Grand-Bornand et Saint-Jean-de-Sixt, et des élus du SIMA.

Ceux-ci ont en effet œuvré de concert pour rénover le terrain en un terrain synthétique, l'éclairage, les abords du stade, les équipements, mais aussi, pour construire un tout nouveau bâtiment, accueillant vestiaires, sanitaires et club house. C'est aussi grâce à la volonté et la mobilisation des organismes et entreprises qui ont collaboré à sa réalisation, techniquement et financièrement (avec, au-delà des Communes, le soutien de l'État, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ou encore de la Fédération Française de Football). De quoi ravir les anciens et futurs utilisateurs de ce terrain, situé sur la Commune du Grand-Bornand.

Ce stade répond à plusieurs finalités :

> **Tout d'abord, le développement des pratiques physiques et sportives sur notre territoire, et notamment le foot et le rugby,**

> **Mais aussi à un besoin économique et touristique au titre de la promotion du territoire du Massif des Aravis.**

En effet, il offre aux clients une prestation supplémentaire pour des séjours en altitude, pouvant associer le sport et le tourisme, par l'intermédiaire des opérateurs. Il contribue également à la vie sociale et à l'animation des trois Communes : La Clusaz, Le Grand-Bornand et Saint-Jean-de-Sixt.

SIMA STADE DES ARAVIS

À VOS BALLONS !

FRUIT D'UN VÉRITABLE TRAVAIL COLLECTIF ...

De nombreux élus de la Région Auvergne Rhône-Alpes, du Département de la Haute-Savoie et des Communes, étaient présents, aux côtés du Président et des vice-Présidents du SIMA, des initiateurs du projet, mais également du Secrétaire Général de la Préfecture, des Sénateurs et des représentants d'institutions sportives, de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Football, du District de Football Haute-Savoie Pays de Gex ou encore du FC Thônes et FC Annecy.

Le Stade des Aravis est confié au Football Club des Aravis, acteur de la vie sociale de notre territoire (grâce à l'implication de ses bénévoles), notamment auprès des jeunes, qui seront ainsi également sensibilisés à des sports collectifs, en complément du ski. On note d'ailleurs une hausse positive et significative des licenciés.

Les travaux ont débuté en juillet 2019 et l'équipement a été réceptionné en juillet 2020. Une attention toute particulière a été apportée aux matériaux de remplissage du terrain, en faisant le choix du liège, plus écologique et respectueux de l'environnement que le caoutchouc.

À noter que le stade est mis à disposition du FC Aravis, des ski-clubs, des écoles et, à titre payant, à tout autre utilisateur sur demande dans les plages disponibles (notamment en période estivale) pour des stages/compétitions foot ou rugby, séjours sportifs...



RÉGIE D'ÉLECTRICITÉ DE THÔNES (RET)

La Régie d'Électricité de Thônes (RET) est le gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité sur les 14 Communes du S.I.E.V.T. (Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Vallée de Thônes) regroupant le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée de Thônes et la Giettaz en Savoie.

Tout savoir sur le compteur communicant :

La RET est dans l'obligation de procéder au remplacement des compteurs électriques, conformément à la Directive Européenne, transposée en droit français à l'article L.341-4 du code de l'énergie et par le décret n°2010-1022 du 31 août 2010, d'ici au 31 décembre 2024 et sans coût d'intervention pour l'utilisateur.

Cette modernisation des compteurs définie par les pouvoirs publics s'inscrit dans une volonté d'accompagnement des évolutions de la société. Ainsi, on tend à favoriser un réseau plus performant, mais également de meilleurs services aux usagers (particuliers, professionnels, collectivités).

Comme l'indique l'article R341-4 du code de l'énergie, pour l'application des dispositions en vue d'une meilleure utilisation des réseaux publics d'électricité, les gestionnaires de réseaux publics de transport et de distribution d'électricité mettent en œuvre des dispositifs de comptage permettant aux utilisateurs d'accéder aux données relatives à leur production ou leur consommation et aux tiers autorisés par les utilisateurs à celles concernant leurs clients.

ON TEND À FAVORISER

UN RÉSEAU PLUS PERFORMANT...



À LA CLUSAZ, CE DÉPLOIEMENT EST PRÉVU À PARTIR D'AOÛT 2022. LE PRESTATAIRE DE POSE SE NOMME*

Solutions30

Solutions for New Technologies

La pose est-elle obligatoire ?

Oui. Elle est indispensable et encadrée par la loi (l'article L. 341-4 du code de l'énergie). Vous ne pouvez donc pas refuser le remplacement du compteur, il fait partie des éléments indissociable du réseau (de la concession).

Suis-je propriétaire du compteur ?

Non, le matériel est mis à votre disposition, mais il ne vous appartient pas, il fait partie du réseau public (concession). Pour réaliser sa mission de service public, et comme il est écrit dans votre contrat d'électricité, RET doit avoir accès à ce dispositif de comptage.

Pour toute question, n'hésitez pas à consulter : www.ret.fr/tout-savoir-sur-linky.html

Régie d'Électricité de Thônes :
Du lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
8, Voie Eugène Fournier-Bidoz - BP 30 - 74230 Thônes
Tél. 04 50 32 17 17 - Mail : Service-client@ret.fr

*Les coordonnées du prestataire seront dans les courriers envoyés 45 jours avant le déploiement.



À VOS AGENDAS



LES ÉLECTIONS : DEUX SCRUTINS ONT LIEU EN 2022

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES - DATES :

- > Premier tour : dimanche 10 avril 2022
- > Second tour : dimanche 24 avril 2022

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - DATES :

- > Dimanches 12 et 19 juin 2022 pour la désignation des 577 députés, parmi lesquels 11 députés des Français établis hors de France.

Le bureau de vote de La Clusaz sera situé à la Salle des Fêtes.

En cas d'absence, vous pouvez aussi choisir de voter par procuration, en faisant le plus rapidement possible la démarche (après avoir choisi l'électeur qui votera à votre place).

Plus d'informations sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>

PROCHAINES COLLECTES DE SANG EN 2022

ORGANISÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG (EFS)

Les prochaines collectes de sang auront lieu à la Salle des Fêtes de La Clusaz :

- > Le mardi 5 juillet 2022 de 16h à 19h
- > Le mardi 30 août 2022 de 16h à 19h
- > Le mardi 27 décembre 2022 de 16h à 19h

Pour se présenter à un don de sang, il faut vous sentir en bonne santé, être âgé(e) de 18 à 70 ans, peser au moins 50 kg et vous munir de votre pièce d'identité.

Pensez aussi à vérifier les éventuelles contre-indications avant de vous déplacer.

Pour ceux qui le peuvent et le souhaitent, ces collectes sont essentielles, car les réserves sont faibles et avec un seul don de sang, vous pouvez sauver trois vies !

Cette chaîne de solidarité et de partage permet de sauver de nombreuses vies, car le nombre de prélèvements que l'EFS doit effectuer chaque jour pour répondre aux besoins des établissements de santé en France est de... 10 000 ! Et les réserves sont faibles.

Grâce aux donateurs de sang et à ce geste utile, les conditions de vie de nombreux malades sont améliorées et des milliers de personnes sont ainsi sauvées.

Nous remercions tous ceux qui ont participé aux collectes en 2021 et à celle de février 2022.

Toutes les informations sur : <https://dondesang.efs.sante.fr>

LE 2 JUIN 2022 RÉUNION PUBLIQUE OUVERTE À TOUS

Point sur nos réalisations et nos projets à 20h30 à la Salle des Fêtes de La Clusaz

PRÉVENTION

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES POUR QUE LA MONTAGNE RESTE UN PLAISIR

La pratique des sports de glisse est symbole de liberté, de plaisir, d'évasion et de recherche de sensations. Mais des règles de bonne conduite existent et des bons réflexes sont à adopter collectivement, pour que la montagne reste un plaisir.

Parmi les conseils, un appel à la vigilance, pour la sécurité de tous : en dehors des horaires d'ouverture, l'accès au domaine skiable (alpin / nordique) est interdit par un arrêté municipal (sauf dérogation exceptionnelle sur parcours précis défini / événement officiel touristique), en raison de la présence d'engins de damage, pour préparer le manteau neigeux.

Et pour plus d'informations sur tous les conseils, les gestes de prudence et bonnes pratiques : www.haute-savoie.gouv.fr

Nous vous invitons à la plus grande prudence et à suivre les recommandations des professionnels. Concernant l'ouverture et/ou fermeture des pistes, n'hésitez pas à consulter cette page : www.laclusaz.com/live-pistes.html

En effet, la montagne est, certes, un espace de liberté, mais c'est aussi un espace aménagé et sécurisé, sous la réglementation de la Commune. Le ski, c'est pendant les horaires d'ouverture.

Car c'est uniquement après la fermeture du domaine skiable que les dameuses peuvent intervenir, afin de sécuriser les pistes et de préparer parfaitement celles-ci pour le lendemain matin. La consigne est simple : si vous voyez une dameuse, il faut s'en éloigner le plus vite possible.

Sans oublier les câbles de treuil en acier, qui équipent certains de ces engins (obligés de s'accrocher à un point d'ancrage en haut de piste), souvent invisibles sous la neige ou dans l'obscurité, et qui constituent un véritable danger, selon la tension du câble, qui peut monter haut d'un seul coup et cisailier ce qui se trouve sur son passage.

L'accès aux pistes de ski est également interdit lors des opérations de déclenchement préventif des avalanches.

Si vous passez au-delà des indications sur les PIDA (Plan d'Intervention de Déclenchements des Avalanches), le domaine ne pourra pas être sécurisé et ouvert le lendemain matin. Et vous mettez également votre vie en danger.



REMERCIEMENTS

Nous avons organisé une matinée de dépistage gratuit du mélanome et des lésions cutanées le 11 mars 2022. Nous remercions de nouveau vivement le Docteur Baratte, dermatologue, qui a gentiment offert de son temps pour nous permettre de rendre possible ce service proposé à tous. Et nous remercions également... toutes les personnes qui nous ont aidé à concevoir votre Bulletin Municipal, qui est le fruit d'un véritable travail d'équipe.

NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE À :

Nom et prénoms	Parents	Date de naissance	Icone
DAVID Marceau, Léon, Wilfrid	Fils de DAVID Clément et de TOUGARD Ingrid	3 mars 2021	1
DONZEL-GONET Bastien	Fils de DONZEL-GONET Yvan et de PUTHOD Jennifer	14 avril 2021	2
JOLY-POTTUZ Milo, Raphaël	Fils de JOLY-POTTUZ Laurent et de VANNESTE Emeline	13 juillet 2021	3
THOVEX Simon	Fils de THOVEX Valentin et de IGONET Karine	18 août 2021	4
POLLET-VILLARD Romy	Fille de POLLET-VILLARD Samuel et de COMMARMOND Marion	27 août 2021	5
BREBANT Léon Paul	Fils de BREBANT Pierre et de FERRAUD Jade	3 octobre 2021	6
RICHARD Nora	Fille de RICHARD Romain et de MORAND Noémie	20 novembre 2021	7
COLLOMB-GROS Lucas, Jean-Baptiste	Fils de COLLOMB-GROS Anthony et de BON-BÉTEND Laura	21 décembre 2021	8



TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR À :

Nom et prénoms	Date de mariage
DUFOUR Arthur, Alexis et MOUTON Astrid, Isabelle, Olivia	22 janvier 2021
MOUNIER Sébastien, Pascal et CASALIN Marion, Laura	13 février 2021
GIROUX Pierre-Antoine, René, Lucien et DESSIRIER Fanny, Aline, Marie	19 mars 2021
CAYEZ Jérémie, Gaëtan et GINGUENÉ Carole, Anne, Yvonne	27 mars 2021
ALVIN-BESSON Rémi et GALLAY Anaïs, Loetitia	15 mai 2021
DUBUC Arnaud, Charles-Alexandre, Guillaume et SALOUM Marie	29 mai 2021
POULOT Olivier, Sylvain, Christophe, Jean, Bernard et THIRODE Clémence, Imma	5 juin 2021
MÉRY Maxime et RAMPINI Marion, Jacqueline, Georgette	25 juin 2021
BURGNARD Romain, Roger et KROMER Fanny, Marie-Anne	2 juillet 2021
WEISS Alexander, Michael, Jean-Claude et CUISINIER Fanny	11 août 2021
KASMI Messaoud et CORÉE Julie	14 août 2021
BOSC Samuel, Paul et BOULANGER Amélie, Catherine	11 sept. 2021
PERRIER Charles et ANGELLOZ-NICOUD Morgaux	24 sept. 2021
LYAN Christophe, Philippe, Laurent et KIEFFER Christine, Marie-Thérèse	4 déc. 2021

NOUS REGRETTONS :

Nom et prénoms	Date de décès
GIGUET Charles	7 janvier 2021
WEISS Marie-Louise (veuve DALVY)	26 janvier 2021
VERNET Jean, Jacques	27 janvier 2021
VITTOZ Pascal	17 février 2021
COLLOMB-PATTON François, Gilbert, Edouard	22 mars 2021
COLLOMBY André, Francis	24 mars 2021
BURGAT-CHARVILLON Michel, Jean	24 avril 2021
PÉRILLAT-MERCEROZ Marie, Louise (épouse POLLET-VILLARD)	28 avril 2021
VEYRAT-DUREBEX Mélanie, Marie (épouse PERILLAT-MERCEROZ)	3 mai 2021
MASSON Odile, Séraphine (veuve POLLET)	15 juin 2021
VITTOZ Michel, Louis, Sylvain	23 juin 2021
VITTOZ Léonine, Marie (veuve PESSEY)	27 juin 2021
HUDRY-CLERGEON Marie	30 juin 2021
AVETTAND-NICOUD Odile, Rose (veuve GALLAY)	20 août 2021
GOY René, Clément	11 sept. 2021
GYPTEAU Marion, Adeline	21 sept. 2021
MERMILLOD-BLARDET François, Édouard, Frédéric	15 oct. 2021
LOURDIN Daniel, Henri, Paul	26 oct. 2021
CONTAT Suzanne, Alphonsine (veuve POLLET-VILLARD)	29 oct. 2021
VITTOZ Ginette, Marie-Rose (veuve PÉRILLAT-AMÉDÉE)	22 nov. 2021
POLLET-THIOLLIER Jean, Maurice	28 nov. 2021
MAISTRE Jeanne, Sylvie, Denise	1 déc. 2021
AGNELLET Paul, Albert	10 déc. 2021
FRODEAU Henri, Louis, Marie	15 déc. 2021

DESSINE COMMENT TU VOIS TON VILLAGE DANS LE FUTUR !

Ceci n'est pas un concours, mais juste un moyen d'égayer encore plus les murs de notre tiers-lieu, Salle Sainte Thérèse, avec les dessins qui y seront donc accrochés. (Tu peux utiliser cette page ou dessiner librement sur une feuille A4).

DESSINE LE VILLAGE !



Indique bien ton prénom et ton âge !

Tu peux soit :

- Envoyer ton dessin par mail : mairie@loclusaz.fr
- Déposer ton dessin à la Mairie, à l'attention du Service Communication, avant le 30 juin 2022
- Envoyer par la poste à la Mairie à cette adresse : Service Communication, 1 place de l'Église, 74 220 La Clusaz.

...À tes crayons !

Prénom et âge :

JEU DÉFI :

Celui qui trouve en premier le sujet sur les pompiers en feuilletant rapidement le bulletin (chronomètre des parents à l'appui) a gagné.



SONDAGE

Si vous avez lu ce bulletin jusqu'à cette dernière page, bravo et MERCI !

Même si vous n'avez pas lu entièrement, nous vous proposons de répondre à ce sondage nous permettant de connaître votre avis sur le contenu et la présentation des sujets.

Merci de votre contribution, qui nous aidera à toujours et encore nous améliorer.

Nous vous invitons à nous faire parvenir ce sondage avant le 30 juin 2022 :

- Soit en remplissant ce questionnaire qui sera disponible en ligne sur jeparticipe.laclusaz.org
- Soit en découpant cette page pour la remettre à l'accueil de la Mairie, à l'attention du Service Communication.
- Soit en l'envoyant à la Mairie, Service Communication, 1 place de l'Église, 74 220 La Clusaz.

AVEZ-VOUS LU CE BULLETIN :

En entier, bravo et merci Partiellement, c'est déjà bien Seulement les articles qui m'intéressent

Quels sont-ils (les 3 premiers) ?

1/ Quelles sont vos rubriques préférées ? Et pourquoi ?

2/ Et celle moins « incontournable » ? Et pourquoi ?

3/ Quelle nouvelle rubrique aimeriez-vous voir dans ce bulletin ?

4/ Seriez-vous favorable à un changement dans les rubriques et leur organisation ?

Oui, cela ne me dérangerait pas Non, je préfère rester sur les mêmes rubriques, je suis habitué(e)...

5/ Comment jugez-vous les articles de manière globale ?

Intéressants Clairs J'ai appris quelque chose Mériteraient d'être plus courts Plus longs
 Répondent à ce que j'attends Agréable à lire Trop dense Pas assez attractif

6/ Combien de personnes lisent le bulletin au sein de votre foyer ?

7/ Pourquoi lisez-vous ce bulletin ? Quel est votre objectif ? (plusieurs réponses possibles)

Pour le plaisir / se divertir (comme la lecture d'un magazine) Pour voir les sujets qui me concernent
 Pour suivre l'actualité / les projets de la Mairie Pour les informations pratiques
 Pour voir mes proches en photos ?

8/ Avez-vous d'autres suggestions pour améliorer le contenu de votre Bulletin ?

ET, EN DEHORS DE CE BULLETIN :

9/ Allez-vous consulter les articles sur le site web de la Mairie ? Oui Non

10/ Et les news d'actualité sur Facebook ? (si vous avez un compte sur ce réseau) : Oui Non

VOTRE PROFIL (cochez la ou les cases correspondantes) :

Vous habitez à La Clusaz Vous travaillez à La Clusaz

Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ? :

18-24 ans 25-34 ans 35-49 ans 50-64 ans 65 ans et plus

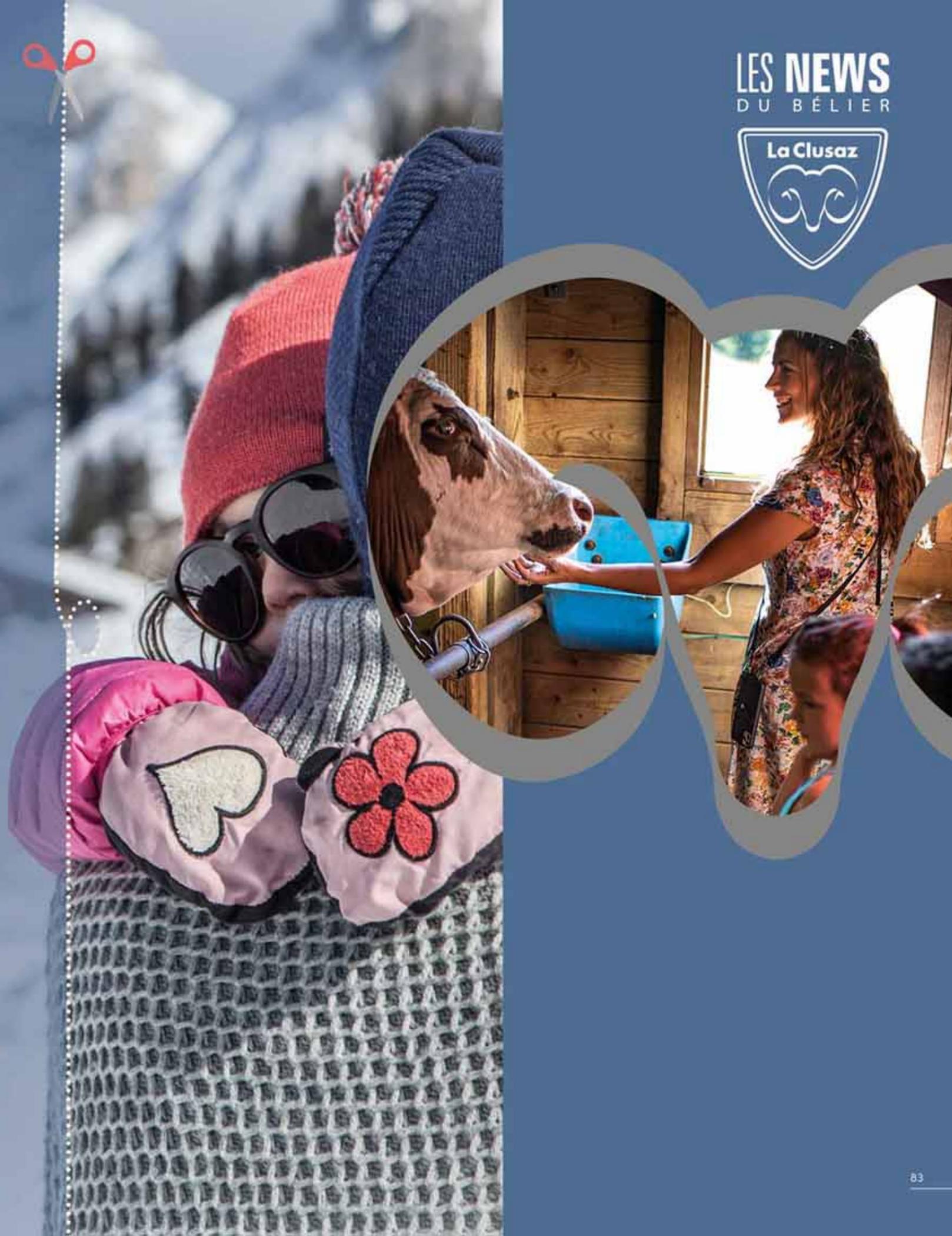
Accepteriez-vous de recevoir par mail* des informations de la Mairie de La Clusaz ?

Si oui, votre adresse mail :

*uniquement traité par la Mairie, pour un usage interne / envoi information officielle de la Mairie, avec droit de rétractation.



LES NEWS
DU BÉLIER



BULLETIN MUNICIPAL #94

LES NEWS DU BÉLIER



Mairie de La Clusaz

1 place de l'Église
74220 La Clusaz

Tél. 04 50 32 65 20
mairie@laclusaz.fr
www.laclusaz.org

